Le socialisme et son frère si violent, le bolchevisme, reposent sur le nivellement universel et le despotisme. Ces deux systèmes politiques tendent à détruire tout ce que nous avons de sacré. Ils combattent même la religion, ce qui est très significatif. Je ne puis pas m'imaginer qu'on puisse fonder un ordre social qui ne serait pas basé sur la religion.

—Le président HOOVER.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

L'espérience a montré, même aux moins clairvoyants, que la mentalité antireligieuse qui devait sauvegarder la liberté de l'enfant ne lui avait donné en définitive qu'une seule chose: une plus grande liberté du mal.

—S. Em. le cardinal VERDIER.

10010 109e rue Téléphone 24702

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" "DIEU ET PATRIE" Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. III. EDMONTON, ALBERTA, LE 28 OCTOBRE 1931. No 51.

En marge du dernier concours

Il y aurait des quantités de choses à dire au sujet du concours de français de l'A.C.F.A., mais nous voulons faire court. D'ailleurs, lors des distributions de prix, les membres de l'Exécutif pourront combler les lacunes de cet article, particulièrement ceux qui ont apporté leur aide à cet amoncellement de détails qu'est ce concours. D'autres aussi ont constaté l'immensité de l'entreprise. Il suffit de quelques heures de travail contribué au concours pour avoir le plus grand respect pour l'oeuvre accomplie par l'A.C.F.A., et pour être intimement et profondément convaincu de son importance et de sa nécessité. Nous l'affirmons, parce que nous l'avons constaté dans chaque cas. Nous voudrions qu'ils soient plus nombreux. Et ce ne sont pas ceux qui crient le plus fort, c'est psychologique, qui ont le plus travaillé. Prenons le cas des correcteurs, et il y en a eu une trentaine, leurs noms ne sont connus que du comité du concours. Autre cas, sans bruit, un beau jour s'est réunie à Edmonton une bonne douzaine d'instituteurs venant de droite et de gauche la bonne douzaine d'instituteurs et d'institutrices qui ont préparé le questionnaire. Et puis, il y a les commissaires qui, sans fanfare, ont décidé que leur école prendrait part au concours, les professeurs des petites écoles là-bas, (c'est n'importe où en Alberta ça), qui ont préparé leurs élèves pour les y inscrire sans rataplan de tambour. Et d'y participer ne comporte aucune obligation ou sanction légale. Jusqu'au "père" Despins (64 ans) qui de ce temps-ci donne son coup de main jusques après minuit. O sainte bonne volonté! O beauté du dévouement obscur!

Notre président général, puis le comité du concours ont déjà adressé un remerciement à tous. C'est le moment de le réitérer, et nous le faisons avec la meilleure grâce; mais pour le faire, nous sollicitons la faveur d'être le porte-parole de centaines, nous pouvons dire de milliers d'enfants qui se sont arrachés les numéros du 23 et du 30 septembre de la "Survivance" pour voir comment ils s'étaient classés dans le concours. Les élèves des grades élevés sont capables de s'exprimer eux-mêmes. Aussi sollicitons-nous surtout la faveur d'être le porte-parole des tout-petits, des enfants des grades I et II, de ceux qui ayant commencé l'année à faire des bâtons nous ont retourné des copies écrites en lettres de plus d'un demi pouce de hauteur. Vous les avez vus concourir, messieurs les surveillants, n'étaient-ils pas admirables? Et pensez-y, dans le grade I de la catégorie B, il y en a treize qui ont conservé 100 pour cent! Non, le grade I n'est pas appelé à disparaître du concours à cause de la bonne volonté. De plus c'est là surtout qu'il faut que l'enfant commence à s'intéresser à sa langue. Il est nécessaire que l'élève du plus bas comme du plus haut grade sente qu'il se fait des sacrifices pour la lui conserver. S'il ne le réalise pas aujourd'hui, il le réalisera demain. Vous-même depuis sept mois, réalisez-vous que le concours de français a tenu le premier plan au secrétariat? Réalisez-vous l'importance de la décision des membres de l'Exécutif de faire les distributions de prix? Les noms que vous avez vus dans les listes des donateurs au concours, ne vous ont-ils pas révélé tout l'intérêt que l'on porte au maintien du français ici, et par suite de la foi que l'on a en notre survie en Alberta?

Le nombre de donateurs en cette province a doublé cette année et il est plus que le tiers du total. Bonne volonté, encore une fois. C'est à vous de répondre par un geste si nous ferons mieux l'an prochain. De nouveau, cette année, nous prions les gagnants de prix à en remercier les donateurs. Dans la mesure où nous avons pu nous en assurer les concurrents ont bien fait les choses sous ce rapport l'an dernier. Ils ont assuré la réussite de notre quête de 1931. En effet, en dépit de la crise, nous avons eu plus de donateurs, nous avons reçu plus d'argent et plus de prix qu'en 1930. Résultat: nous allons décerner plus de prix aux prochaines distributions. Tout cela n'est-il pas autant de preuves que le dernier concours fut un succès. Ajoutons que 2,568 concurrents y ont pris part. C'est une augmentation de 17.27 pour cent sur le nombre de l'an dernier. Pourrons-nous avoir plus de concurrents l'an prochain? Nous le voudrions, mais cela ne dépend pas de notre volonté. Néanmoins les indices sont bons. Plus que par le passé, on s'informe du programme à suivre pour prendre part au concours.

Le concours est ouvert à tous les élèves du grade I au grade XII, répétons-le, peu importe leur religion, leur nationalité ou l'école qu'ils fréquentent. Il est agréable de constater qu'une école privée figure au concours cette année. On songe actuellement à rendre possible l'inscription des "high schools". D'ailleurs le mot "concours" n'est peut-être pas juste. Le mot "examen" conviendrait peut-être mieux. Il nous semble que le résultat de cette année justifierait ce terme.

Les premiers concours annuels de français dans l'Ouest (sic) ont été établis par le "Cercle Jeanne d'Arc" d'Edmonton. Pourquoi vouloir l'ignorer en certains milieux? L'A.C.F.A. lui a succédé, il y a trois ans et leur a donné plus d'envergure. En 1929, 52 écoles prirent part au concours, 58 en 1930 et 67 en juin dernier. Nous voudrions bien en avoir 75 le printemps prochain.

Cet article s'allonge plus que nous le voudrions. Partout on s'efforce d'améliorer l'enseignement du français en dépit de programmes chargés. La bonne volonté est admirable. Admettons que cela taxe les professeurs, cela taxe également les élèves. En voici deux preuves prises sur le vif; la première: "Ma fille allait au "high school" l'an dernier, cette année, je l'ai placée au couvent de. . . pour qu'elle apprenne son français. Elle trouve cela dur, elle en "arrache" en français". Pour notre part, nous croyons que ce sont ces élèves qui en "arrachent" qui peuvent "arracher" une bourse. L'autre preuve: "Dis-moi donc, toi, qui es secrétaire général de l'A.C.F.A., que penses-tu de l'idée de faire donner des leçons privées de français à mon gars? Il va à l'école publique; l'an prochain je voudrais le mettre au collège et je ne voudrais pas qu'il soit en arrière des autres en français."

Décidément le français n'est pas prêt de disparaître en Alberta. L'A.C.F.A. fait sa part. Faites la vôtre en parlant votre langue le plus souvent possible.

Ubalde BAUDRY,
secrétaire général.

M. L'ABBE J.-B. LEDUC

M. l'abbé J.-B. Leduc, vicaire à Legal depuis juillet 1928, est décédé subitement samedi, à l'âge de 52 ans.

Né à Saint-Stanislas de Koska, comté de Beauharnois, en 1879, M. l'abbé Leduc fut ordonné prêtre en 1908. Deux ans après son ordination, il vint à Edmonton pour exercer son apostolat sacerdotal dans les missions de l'Ouest. Il fut successivement curé d'Edson, de Brosseau, de Sainte-Lina et de Picardville.

Les funérailles du regretté défunt on eu lieu mardi à Legal.

Nos sincères condoléances à tous les paroissiens de Legal.

Les élections anglaises

Le gouvernement de coalition nationale est assuré de la victoire

Au moment où nous allons sous presse, le gouvernement de coalition nationale est assuré d'une victoire éclatante. Cette victoire est sûrement acquise aux dépens du parti ouvrier qui subit une écrasante défaite. Les pertes du parti ouvrier sont pratiquement toutes en faveur du parti conservateur. Comme question de fait, ce parti pourrait prendre le pouvoir lors de la prochaine session sans l'aide d'aucun allié.

Le résultat dans le comté de Seaham où l'hon. Ramsey MacDonald demande le renouvellement de son mandat ne sera connu d'une façon définitive que demain. Les adversaires du premier ministre sont un conservateur et un communiste.

L'hon. Arthur Henderson, ancien ministre du cabinet travailiste, qui dirigeait l'opposition depuis la coalition nationale, a été défait. Cependant, Sir Stafford Cripps, un des adversaires les plus déclarés de la coalition, conserve son siège dans Bristol-est par une majorité de 429. Il était sollicitedur-général dans l'ancien cabinet ouvrier.

Pas moins de quatorze ministres de ce cabinet. ministres qui n'ont pas suivi leur chef MacDonald dans sa nouvelle politique, ont été défaits.

Mlle Margaret Bondfield, la seule femme dans le cabinet MacDonald, a été défaite par Mlle Irene Ward. conservatrice.

Mlle Ellen Wilkinson, autre député travailliste, a été défaite, tandis que Lady Astor, conservatrice, garde son siège par une majorité de plus de 10,000. Il y a deux ans elle n'avait remporté la victoire que par une majorité de 211 voix.

L'hon. J. H. Thomas, le seul des ministres travaillistes à suivre l'hon. M. MacDonald dans son cabinet de coalition et à se représenter, a été réélu par une faible majorité. On se souvient que le syndicat des cheminots, dont il faisait partie depuis son adolescence et dont il était le secrétaire depuis plusieurs années, exigea sa démission lorsqu'il entra dans le cabinet de coalition. Il l'avait remise avec les larmes dans les yeux.

L'hon. Henderson a été défait par le contre-amiral Gordon Campbell, V.C., D.S.O.; par une majorité de plus de huit mille. Il avait également à faire face à un adversaire communiste qui n'a recueilli que 512 voix.

La politique anglaise perd une de ses figures éminentes dans la personne de l'hon. Philip Snowden, chancelier de l'Echiquier dans le cabinet travailliste. Cet infirme fit partie du cabinet de coalition mais ne crut pas opportun de se présenter de nouveau devant l'électorat prévoyant sans doute une défaite. Il était indiscutablement le chef de l'aile droite du parti de M. MacDonald.

Le fils de l'hon. Stanley Baldwin, le leader conservateur qui a été élu par acclamation, était, comme on le sait, député travailliste dans le dernier parlement. Il a été défait.

Sir Oswald Mosley, ce jeune aristocrate millionnaire, qui fut du parti travailliste lors de ses premiers succès électoraux et qui venait, il y a quelques mois à peine, de jeter les bases d'un nouveau groupe politique appelé le "nouveau parti", a subi la défaite. Tous ses candidats ont subi le même sort. Son épouse, Lady Cynthia, aussi socialiste que lui, et qui faisait partie du dernier parlement ne s'est pas présentée à cause du mauvais état de sa santé.

Les deux seuls candidats prohibitionnistes ont mordu la poussière.

S. Saklatvala, le seul communiste qui siégeat jamais au parlement anglais a perdu son dépôt dans le comté où il fut élu à l'avant-dernière élection. Comme question de fait, la plupart sinon tous les candidats communistes perdent leur dépôt.

Il est à remarquer que les majorités conservatrices sont en général très fortes et que les conservateurs défaits ne l'ont été que par une faible marge.

Les dépêches ne nous donnent pas de renseignements au sujet de M. Girouard, fils d'un Canadien français qui se présentait comme conservateur. Il faut espérer que ses origines ne lui ont pas nui.

Les 288 comtés connus, sur un total de 615. donnent un gain de 101 conservateurs, de 4 travaillistes coalitionistes, de 13 libéraux coalitionistes et de deux indépendants. Les pertes sont les suivantes: libéraux, 2; travaillistes, 111; indépendants, 7. Les 288 députés élus se classaient ainsi: Conservateurs, 233; travaillistes coalitionistes, 4; libéraux coalitionistes, 36; pour la coalition: 262; contre la coalition: 24, dont 23 travaillistes et un libéral, partisan de Lloyd George. Il y a en plus 2 indépendants.

—oOo—

OTTAWA.—Le gouvernement fédéral ne fera pas l'inscription des femmes sans emploi. Une lettre du sénateur Robertson au National Council of Women ne laisse aucun doute là-dessus. L'inscription des hommes sans travail a déjà été une tâche suffisamment ardue. M. Robertson compte tirer beaucoup d'informations à ce sujet du recensement de cette année.

Ils sont à l'honneur . . .

Les lauréats du Concours de français de l'A.C.F.A.

Décision importante

L'Exécutif de l'A.C.F.A. a décidé lors de sa dernière réunion d'être représenté par un de ses membres à chacune des distribution de prix du concours de français de l'Association. Les membres de l'Exécutif se partageront les différentes écoles où le concours a été tenu. C'est dire que plusieurs distributions de prix auront lieu simultanément.

Ces distributions de prix commenceront en novembre. Nous escomptons pouvoir publier dans le prochain numéro de "La Survivance" la date et le nom de l'endroit où chaque membre de l'Exécutif se rendra.

Les membres de l'Exécutif profiteront de la circonstance pour activer le recrutement dans l'Association.

Tout indique que les distributions de prix du dernier concours de français de l'A.C.F.A. seront terminées plus tôt que celles de l'an dernier.

Il y a peut-être lieu de répéter quelques renseignements au sujet du dernier concours, tenu le 4 juin.

Tous les élèves du grade I au grade XII pouvaient y prendre part.

Dans les grades I à VIII seulement il y avait deux catégories:

"A" pour les institutions ayant un programme spécial de français;

"B" pour les institutions qui suivent le programme officiel de français promulgué par le Ministère de l'instruction publique de l'Alberta.

La lecture n'entrait pas comme matière d'examen.

Des diplômes à sceau d'or sont décernés aux élèves qui conservent 85% des points, et des diplômes aux autres qui conservent 70%. Aucun diplôme n'est octroyé dans les grades I et II.

Dans chaque catégorie, il y a un Prix Provincial, décerné à l'élève qui se classe premier de son grade dans la Province entière.

Au moins un prix par grade est octroyé dans chaque école prenant part au concours.

Trois bourses de $100, de $60 et de $40 seront offertes au premier, au deuxième et au troisième lauréats respectivement des grades XI et XII réunis, à condition qu'ils aillent à l'école normale.

Ces lauréats pourront bénéficier de ces bourses dans les cinq ans qui suivent le concours.

En aucun cas la somme totale des bourses ne dépassera deux cents piastres.

Les bourses seront versées aux gagnants sur présentation au trésorier-général de l'A.C.F.A. d'un certificat officiel d'admission à l'école normale.

Les bourses non réclamées iront au fonds inaliénable des bourses du concours de français.

Le comité du Concours de français est le juge, en dernier ressort, de toute question se rapportant au concours. Sa décision est finale.

Le comité du concours offre ses félicitations à tous ces lauréats.

Les erreurs sont possibles. Si l'on se croit lésé on est prié de s'adresser au comité du concours qui recevra les plaintes jusqu'au 15 décembre.

Voici, maintenant, les lauréats que les membres de l'Exécutif auront l'honneur de proclamer:

Bourses d'école normale

M. Louis Rostaing, de Calgary, élève du Collège des Jésuites, Edmonton, bourse de $100, don du Gouvernement de la République française et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal;

Mlle Rolande Forget, de Morinville, élève du Pensionnat des RR. SS. de l'Assomption, Edmonton, bourse de $60, dont de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, de l'Université de Montréal, et de l'hon. N.-A. Belcourt, sénateur, président de l'Association d'Education d'Ontario.

M. Mathias Messier, de Legal, élève du Collège des Jésuites, Edmonton, bourse de $40, don de S. E. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, et des Chevaliers de Colomb de la province de Québec.

Ces trois boursiers sont du grade XI.

Prix spéciaux

Grade XII—Mlle Blanche Gibeau, école Thibeault, Morinville, don de l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec.

Grade XI—M. Louis Rostaing, Collège des Jésuites, Edmonton, don de l'hon. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes.

Grade XI—M. Mathias Messier, Collège des Jésuites, Edmonton, don de M. le chanoine Emile Chartier, M.S.R.C., vice-recteur de l'Université de Montréal.

Grade X—Mlle Jeanne Jan, Couvent Notre-Dame, Morinville, don de la R. M. Marie-Odilon, supérieure générale des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, Outremont.

Grade IX—Mlle Thérèse Arcand, Couvent Youville, Saint-Albert, don de la maison Dolfus- Mieg & Cie, Mulhouse, France.

Prix provinciaux

Grade XII—1er prix, Mlle Blanche Gibeau, école Thibeault, Morinville, don de la R. S. Marie Olivier, supérieure du Couvent Sainte-Anne, Vaudreuil, P.Q.

Grade XII—2ème prix, Mlle Ida Tétreault, école Saint-Paul, Saint-Paul, don de l'hon. juge Arthur Lachance, Québec.

Grade XI—1er prix, M. Louis Rostaing, Collège des Jésuites, Edmonton, don de Mtre Anatole Vanier, C.R., secrétaire de la Ligue d'Action canadienne française, Montréal.

Grade XI—2ème prix, Mlle Rolande Forget, Pensionnat de l'Assomption, Edmonton, don de S. E. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, P.Q.

Grade X—1er prix, Mlle Jeanne Jan, Couvent Notre-Dame, Morinville, don de Mtre Anatole Vanier, C.R., secrétaire de la Ligue d'Action canadienne française, Montréal.

Grade X—2ème prix, ex-aequo, M. Emile Brière, Collège des Jésuites, Edmonton, don de l'hon. sénateur F.-L. Béique, C.R., président de l'Université de Montréal, président de la Banque Canadienne Nationale.

Grade X—2ème prix, ex-aequo, Mlle Marie-Ange Meunier, école Thibeault, Morinville, don de la maison F.-X. Drolet, Québec.

Grade IX—1er prix, Mlle Thérèse Arcand, Couvent Youville, Saint-Albert, don de l'hon. Cyrille-F. Delage, N.P., surintendant de l'instruction publique de la province de Québec.

Grade IX—2ème prix, ex-aequo, M. Bertrand Bérubé, Collège des Jésuites, Edmonton, don de l'hon. P.-J.-Arthur Cardin, député de Richelieu, P.Q.

Grade IX—2ème prix, ex-aequo, M. Edouard Mercier, Collège des Jésuites, Edmonton, don de M. Antonio Perreault, LLD., C.R., M.S.R.C.

Catégorie "A"

Grade VIII—M. Ubald Loiselle, Juniorat Saint-Jean, Edmonton-sud, don de M. J.-Donat Langelier, Montréal.

Grade VII—Mlle Emma Trudel, Pensionnat de l'Assomption, Edmonton, don de l'hon. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Grade VI—ex-aequo, Mlle Eglande Dubord, Pensionnat de l'Assomption, Edmonton, don de la maison Dupuis Frères, Montréal.

Grade VI—ex-aequo, Mlle Emilia Maisonneuve, Couvent Notre-Dame, Morinville, don de la maison Dupuis Frères, Montréal.

Grade V—Mlle Thérèse Vallée, Couvent Notre-Dame, Morinville, don de l'hon. Raoul Dandurand, sénateur, ex-président de la Ligue des Nations.

Grade IV—M. Jean-Louis Meunier, Couvent Notre-Dame, Morinville, don de l'hon. Jos.-E. Ouellette, conseiller législatif, Sainte-Germaine, P.Q.

Grade III—ex-aequo, M. Daniel Adzich, Couvent Notre-Dame, Morinville, don de l'hon. Chas. Stewart, député d'Edmonton-ouest.

Grade III—ex-aequo, M. Lucien Chauvet, Couvent Notre-Dame, Morinville, don de M. A.-U.-G. Bury, député d'Edmonton-est.

Grade II—Mlle Rosa Jones, Couvent Youville, Saint-Albert, don du R. P. F.-X. Bellavance, S. J., provincial de la Compagnie de Jésus, Montréal.

Grade I—Mlle Simone Riopel, Couvent Notre-Dame, Morinville, don du R. P. J.-B. Beys, O.M.I., Rome, Italie.

Catégorie "B"

Grade VIII—Mlle Marie Cacheux, école du Sacré-Coeur, Edmonton, don de M. Joseph David, Montréal.

N.B.—Mlle Cacheux est la même élève qui fut récemment proclamée gagnante d'une médaille du gouverneur général du Canada dans un examen pour les écoles publiques de l'inspectorat d'Edmonton. L'école du Sacré-Coeur est dirigé par les RR. SS. de l'Assomption.

Grade VII—Mlle Irène Ethier, école Sainte-Anne, Falher, don de l'hon. H.-G. Carroll, lieutenant gouverneur de la province de Québec.

Grade VI—Mlle Alma Mantha, école Lafond, Lafond, don de la maison Dupuis Frères, Montréal.

Grade V—Mlle Jeannette Journeault, école Lafond, Lafond, don de M. Jos.E. Chevrier, Cornwall, Ont.

Grade IV—Mlle Jeanne d'Arc Roy, école Thibeault, Morinville, don de M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, président national des Fils Natifs du Canada.

Grade III—Mlle Carmel Joly, école Doucet, Saint-Paul, don de l'Alliance Nationale, Montréal.

Grade II—ex-aequo, M. Emile Bourbeau, couvent de la Mission, Lac la Biche, don de S. E. Mgr J.-S. Hermann Brunault, évêque de Nicolet.

Grade II—ex-aequo, M. Aimé Kéroack, école Grandin, Edmonton, don de Mgr G.-M. Le Pailleur, P.D., curé de la Nativité, Montréal.

(Suite à la page 8)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Le cinéma et la censure

L'Eglise catholique, qui n'est nullement opposée au développement de la science et du progrès, ne condamne pas les vues animées. Elle les considère comme indifférentes en elles-mêmes; mais, quand elles attaquent sa doctrine, sa discipline et sa morale, elle a le droit de mettre ses membres en garde, et au besoin de leur faire un devoir de s'en abstenir, comme pour le mauvais théâtre, et quelles que soient leurs prétentions artistiques.

Toutes les représentations obscènes ou qui ridiculisent la religion sont mauvaises. D'autres sont dangereuses, et tout particulièrement pour la jeunesse, plus impressionnable et dont le jugement n'est pas encore formé. Le cinéma qui l'introduit dans les cabarets et les clubs de nuit; qui prône la révolte des enfants contre leurs parents, des femmes contre leurs maris est une école de désordre et de vice. Celui qui offre des scènes de meurtre et d'enlèvement, de rixes et d'horreur, menace de rompre l'équilibre du système nerveux, il peut nuire gravement à la santé.

Les habitués du cinéma prétendent qu'ils ne savent pas, à l'avance, ce qu'ils verront sur l'écran; qu'ils y vont à tous risques, pour se distraire, et qu'ils n'attachent pas d'importance à ce qu'il y a de moral ou d'immoral; que, d'ailleurs, les vues sont censurées et censées ne rien contenir de déshonnête.

Ce n'est pas tout à fait exact: l'affiche et le journal les renseignent très bien. La censure ne se fait pas au point de vue de l'adolescence et de la jeunesse; elle ne peut enlever non plus le fond des scénarios qui laissent souvent à désirer.

Les affiches de la rue sont, en général, plus mauvaises que les films eux-mêmes. Elles sont faites avant que ceux-ci soient censurés, et avec l'intention d'attirer le plus grand nombre de gens en faisant appel à leurs pires instincts. Et puis, les films s'adressent à un public restreint, celui qui paie pour les voir, tandis que les affiches s'étalent aux yeux de tous, des enfants comme des grandes personnes. Souvent elles sont plus suggestives que les pièces elles-mêmes, malgré la surveillance dont elles sont l'objet.

Les gens bien pensants voudraient les voir disparaître et remplacer les images par le titre des pièces et le nom des acteurs. Cela renseignerait suffisamment ceux qui veulent y assister et les yeux des enfants, surtout des adolescents ne seraient pas blessés par des spectacles qui exposent leur innocence.

De même les réclames des journaux et les illustrations qui les accompagnent, et qui arrivent toutes faites, sont souvent exagérées et sont destinées également à faire croire que les pièces sont jouées intégralement sans les restrictions de la censure.

Il existe aux Etats-Unis deux comités: l'un à Hollywood et l'autre à New York, de membres de l'International Catholic Alumnae comités qui fonctionnent avec l'assentiment des producteurs de films et qui se chargent d'examiner les scénarios et d'y faire des changements.

De plus, ces comités fournissent une liste de tous les films qui sont acceptés avec une note explicative, et se chargent de les distribuer gratuitement à ceux qui en font la demande, plus d'un mois avant l'apparition de ces vues dans les théâtres.

La Ligue Catholique Féminine a l'intention de se procurer cette liste, de contrôler ses jugements pour voir s'ils correspondent à la mentalité des gens de chez nous, et de leur donner ensuite la plus grande publicité. Ce qui enlèvera l'excuse que l'on ne connaît pas la nature des films qui sont offerts, et ce qui permettra aux parents de régler, en connaissance de cause, les permissions qu'ils donnent à leurs enfants.

Georgina LEFAIVRE,
Vice-présidente générale, Ligue Catholique Féminine.

Jeunesse, imite l'aigle

Jeunesse imite l'aigle: élève haut ta vie.
Convoite les sommets du Bien, de la Beauté;
Colore l'avenir d'un rêve illimité;
Fais-le grand, tu le peux, si ta foi ne dévie.

Toi qui pars, beau soldat pour servir ta Patrie,
Suis les pas des héros qui pour elle ont lutté.
Ils ne furent qu'audace, infrangible fierté.
Tu leur dois ton pays, ta langue, ton génie

Toi qui tiens dans tes mains vaillantes le flambeau
Des espoirs de ces preux, ces gloires du tombeau,
Sais-tu qu'ils te portaient dans leur âme héroïque?
Entends-tu leur appel s'élever dans ton coeur,

Toi le sang de leur sang, rameau de leur honneur,
Toi qui peux lui répondre, ardente et magnifique?

Albert FERLAND.

La femme

Dans la grande lutte de la vie avec les difficultés de toutes sortes qui jaillissent sous ses pas, au milieu des désappointements et des déboires qui s'acharnent quelquefois sur les plus méritants, que deviendrait l'homme si Dieu ne lui avait pas donné la femme comme une seconde conscience, à la fois énergique et douce, qui le raffermit dans les principes de vertus et de morale que Dieu a implantés en son âme et qui forme toujours, par la puissance d'infusion qu'elle sait donner à ses sentiments et à son amour, la partie sereine de son existence!

Combien de fois dans la vie après ces blessures multipliées que l'envie ou la passion savent si souvent infliger aux esprits les plus dévoués au bien et au progrès, combien de fois le baiser de bienveillance d'une mère affectionnée, d'une épouse noble et aimante ou d'une jeune fille au front pur et radieux n'a-t-il pas fait renaître dans le coeur de l'homme public luttant contre l'égoïsme et les ambitions sordides, ce sentiment de bien-être moral et de paix intérieure qu'éprouve le voyageur abîmé par la tempête, quand le rayon consolateur et doux vient soudain percer le nuage et rasséréner le ciel assombri!

C'est au foyer, auprès de la femme aimée, que l'homme va se reposer des fatigues de chaque jour, se consoler des amertumes et des douleurs de la lutte quotidienne pour l'existence et retremper ses forces, pour reprendre, avec plus de courage que la veille, la place de combat que Dieu lui a assignée dans la grande armée humaine.

La femme nous rapproche de Dieu en nous faisant oublier les injustices de ce monde pervers et corrompu, par ses chastes caresses, ses doux encouragements, ses consolations toujours efficaces.

Elle semble être en quelque sorte, la seconde âme de l'homme, celle que Dieu lui a donnée pour parer aux défaillances de la première, pour le rappeler aux devoirs, s'il s'en est écarté, l'encourager et le pousser doucement dans la voie du bien si le découragement vient l'assaillir, pour aplanir les aspérités de la route étroite et difficile, de la vie et le conduire par la main dans le sentier de la vertu et de la foi vers ses fins éternelles.

La femme! c'est la mère adorée, celle qui nous a donné le jour, qui a veillé avec amour sur notre berceau, qui a conduit avec anxiété nos premiers pas chancelants dans la voie du bien et du juste et qui, du haut du Ciel, s'il a plu à Dieu de nous la ravir, sourit encore à nos succès et prie pour nous aux jours sombres de notre existence.

La femme, c'est l'épouse aimée, celle que notre coeur a choisie entre toutes pour être notre compagne ici-bas, qui a accepté de partager notre bonne comme notre mauvaise fortune, qui sourit à nos joies et qui mêlant ses pleurs à nos larmes, nous console dans l'adversité et dans le malheur.

La femme! c'est la soeur de charité, l'ange du foyer dont le charmant babil et la douce présence égayent notre demeure et en chassent les ennuis.

La femme! c'est l'enfant, blonde ou brune qui a pris notre coeur, dont le sourire dissipe nos soupçons jaloux, dont le regard fait rêver notre âme et dont le baiser tendre et pur nous enivre d'amour.

La femme! est un être mystérieux et divin, vrai chef-d'oeuvre de la nature, complément de l'homme, ange descendu du ciel pour le consoler et le protéger.

M. de C.

LA TERRE

Un soir de la semaine dernière, au bord de la mer.

Sur la dune, un peu en retrait, quelques toutes petites fermes, dont on aperçoit les meules au travers des pins et des chênes verts.

La nuit descend, solennelle. . .

Et, dans cette nuit, le silence des êtres et des choses. . .

* * *

Et voici que cette nuit est trouée par la lumière aveuglante des phares d'un auto qui s'avance, brinquebalant péniblement sur le mou chemin de sable.

De cet auto saute un homme chic, un homme du monde. Il éteint ses phares et pousse la porte d'un petit pavillon rustique que le fermier loue à une famille parisienne pour la saison.

Mais, dans l'obscurité, voici qu'il se trompe de porte, et il entre dans la salle à manger du fermier. . . Jeune ménage. . . Deux beaux enfants sont à table. Une grosse paysanne débouche, à cet instant, de la cuisine, un plat fumant de pommes de terre farcies au bout des bras. . .

—Pardon! . . . Je m'excuse . . . J'allais chez M. N. . .!

—Attendez! . . . s'écrie le fermier. . . je vais vous conduire! . . .

—Ne prenez pas la peine! . . . Indiquez-moi seulement? . . .

—Mais si! . . . Vous êtes la troisième visite de ce soir, chez eux. . .

—Trois personnes déjà. . .?

Oui. . . et l'air assez inquiet! . . . Il n'y a pas de malheur arrivé, au moins. . .?

—Pas de malheur. . .? Espérons-le? Mais la "livre" baisse terriblement! . .

—La "livre". . .? répète le fermier.

* * *

Le monsieur chic ne répond plus.

Il a poussé la porte, la vraie, celle du pavillon; et trois autres Parisiens, en pantalon blanc, veste de tennis et col Danton, se sont précipités vers lui.

Le fermier entend des bribes de conversation.

D'ailleurs, on est tellement bouleversé qu'on ne se cache pas.

—Vous avez lu les journaux de ce soir. . .?

—Oui. . .

—Elle a encore baissé! . . .

—De dix points! . . .

—Et puis. . . vous savez. . .?? le groupe V. . . est engagé. . . Il s'appuyait sur la "livre" . .

—Si le groupe V. . . est engagé, je connais une banque! . . .

—Je sais ce que vous voulez dire. . . Et ma belle-mère a toute sa fortune dans cette banque-là! . . .

—Laquelle. . .?

* * *

Un ronflement de moteur.

Ils se précipitent tous les quatre dans la cour:

—C'est probablement de C . . . qui vient nous donner les dernières nouvelles. . .

En effet, c'est lui, le jeune de C. . .

Il a reçu trois dépêches. . . pas bonnes. . .

—. . . Alors, continue-t-il, mon frère, qui devait rester ici dix jours encore, part pour Paris avec le carnet de chèques de ma mère. . .

—Et c'est comme cela, cher monsieur, qu'on déclanche une panique! . . . C'est une mauvaise action que vous faites là! . . .

—Que voulez-vous! . . . J'ai une femme et des enfants. . . Je sauve, moi, tout ce que je peux encore sauver. . .

—Vous avez tort! . . .

—Si j'étais un vieux garçon comme vous! . .

—Mauvaise action! . . .

La discussion continue. . .

Dans le silence. . . dans la paix de la tranquille nature. . . sous les hautes étoiles, cette agitation des fourmis humaines semble plus étranger, plus factice encore.

—Eh bien. . . je pars avec vous! . . . décide l'un des assistants.

* * *

Encore un bruit de moteur. . .

Ils sortent, cette fois, sur la route et cherchent à reconnaître l'auto. . .

—C'est la voiture de L. . . le député!

—Tant mieux. . . on va savoir. . .

—Et qu'est-ce qu'on va savoir! . . .

En effet, c'est L. . ., personnage très bien placé pour avoir les derniers. . . derniers tuyaux.

Il arrête brusquement sa voiture et crie:

J'étais certain que je vous trouverais là! . . . Et bien, j'accours vous rassurer. . . **Tout est sauvé!** . . .

—Tout est sauvé! . . . répète chacun. . . Vous êtes sûr?

—Sûr! . . . Vous pensez bien que, dans des circonstances pareilles, je ne parlerais pas à la légère. J'ai eu d'abord le téléphone du secrétaire général de V. . . lui-même, me disant que, décidément, la livre allait mieux. . . Et, aussitôt après, une dépêche de mon frère. . . La voici! . . .

Chacun se penche sur le bout de papier bleu: **Plus rien à craindre. . . Lettre suit. . .**

—Oui! . . . soupire un baigneur. . . Mais j'en ai eu un coup! . .

—Car, enfin, répète celui qui devait partir pour Paris. . . c'était toute la fortune de mes enfants. . .

—Ah. . . le papier! . . . rugit un autre en allumant une cigarette.

Ils sont partis, les quatre baigneurs.

Ils sont partis, tremblants encore dans leurs pantalons blancs et dans leurs voitures luxueuses.

Du fond de l'ombre, le petit fermier les a suivis des yeux, après avoir tout entendu. . . tout deviné. . .

Puis, il est rentré chez lui. . . dans sa salle à manger, où sa jeune femme raccommode attentivement des chaussettes sur un citron desséché.

A droite et à gauche, ses enfants s'escriment à faire des lettres majuscules. . . leur devoir de demain.

Le chat sommeille, les yeux mi-clos. . .

—Et alors. . .? interroge la jeune femme en relevant la tête. . . Ils paraissaient vraiment très anxieux, ces messieurs. . .?

—Anxieux. . .? Ils se voyaient déjà ruinés! . . .

* * *

Le fermier va, vient, dans l'atmosphère apaisante. Et, lentement, comme se parlant à lui-même:

—. . . Rarement, j'ai touché du doigt mon bonheur, comme aujourd'hui. . .

—Le bonheur d'être avec moi. . .? interroge, en souriant, la jeune femme.

—Oui, d'être avec toi. . . mais aussi le bonheur de nous appuyer, tous les deux, sur la terre. . . Ah. . . ces malheureux-là. . . que j'ai, je l'avoue, enviés quelque fois. . .

—Moi, jamais! . . .

—Quand je les ai vus, comme je viens de les voir, tremblants, affolés, parce que toute leur situation dépendait d'autres gens, lesquels étaient partout et nulle part. . . je me disais: "Nous. . . nous avons notre petit coin de terre, tel que Dieu nous l'a donné. . . la terre solide! . . la terre qu'on n'emporte pas! . . . la terre qui donne, plus ou moins, mais qui donne toujours des pommes de terre, du blé, du maïs, et des fruits. . . la terre qui nourrit ma vache et nos lapins. . . la terre, sur laquelle je vis LIBRE. . . sans même savoir ce que c'est que la "livre"!

Et, donnant un coup de pied, qui fit sursauter le chat épouvanté, le fermier répéta:

—Ah. . . la terre! . . la vieille terre! . . . **la grande amie!** . . .

Pierre L'ERMITE.

L'enfant

L'enfant, c'est un don incomparable que nous fait le ciel, c'est un joyau sans prix que la Providence met entre nos mains! . .

Quelle femme ne se souvient de son ivresse de tenir pour la première fois dans ses bras un petit être qui est son enfant! Est-il une émotion comparable à celle-là? . . . Fatigues, angoisses, souffrances, on oublie tout le passé pour ne songer qu'au radieux présent. Il semble qu'une transformation s'accomplisse dans tout notre être, qu'un coeur nouveau plus grand et plus dévoué soit en nous, et qu'une âme nouvelle pétrie d'indulgence, de patience et de bonté fasse place à l'ancienne. On passerait des heures entières à regarder dormir ce chérubin qui rit aux anges. Il n'y a pas de tableau qui égale celui-là. pas de musique comme celle de ses premiers mots.

Oui, depuis la naissance de notre enfant, l'avons-nous assez désiré le moment béni où il prononcerait les noms de papa et de maman! Depuis des mois il gazouille des choses charmantes qu'il a apprises des anges et voilà qu'un jour, après bien des essais infructueux les syllabes tant attendues passent sur les lèvres avec toute la douceur des sons d'une harpe éolienne. Oh! l'enchantement de ses parents ravis!

Ce sont ensuite ses premiers pas que nous attendons avec impatience: mais il est craintif, le cher amour. C'est à peine s'il ose se tenir debout, pendu aux jupes de sa mère. Un jour cependant tel un petit oiseau qui prend son vol, notre enfant fait tout en hésitant son premier pas. Il s'arrête ravi, surpris de lui-même, si fier qu'il risque encore un pas et puis un autre, jusqu'à ce que, enhardi, il vienne avec des cris de joie se jeter dans nos bras. Oh! le délicieux poème qu'éveille en nos coeurs les premiers pas de notre enfant!

Mais demain déjà il sera plein d'audace et refusera le secours de la main maternelle. Il ira chercher lui-même le jouet convoité, il accourra encore en chancelant réclamer les caresses de sa mère et donner en retour ce pur baiser qui nous effleure tel le frôlement d'une aile d'ange. Caresses d'enfant, quel baume réconfortant vous êtes pour nos peines, quelle délicieuse récompense pour nos veilles et nos fatigues, c'est un peu du ciel même que vous donnez à vos mamans.

Je voudrais te garder toujours ainsi, mon cher trésor, blotti dans mes bras, loin du monde méchant et trompeur. Avec quel coeur je donnerais ma part de joie en cette vie afin que tout chagrin te soit épargné, que pas une épine ne blesse ton pied mignon, et qu'aucune angoisse n'étreigne jamais ton coeur! Hélas! tu souffriras, c'est la loi cruelle à laquelle nul n'échappe; mais, du moins, je veux te faire une enfance et une jeunesse si ensoleillée qu'elle éclaire de ses lumineux reflets ta vie entière. Je veux consacrer tout mon temps et toutes mes forces à t'aider dans l'apprentissage de la vie, à t'aplanir les difficultés, à créer autour de toi une atmosphère de paix, de tranquillité et de bonheur. Comme dit le poète dans une chanson émouvante:

"Les chérubins ont bien le temps
"De connaître. . . notre misère!"

PETITE MAMAN.

La citadelle de l'ordre social

L'Eglise est par toute sa doctrine et par toute sa vie la grande école de l'autorité, et c'est pourquoi, au milieu de toutes les défaillances des intelligences, de tous les fléchissements des volontés, de tous les débordements de sensualité, elle demeure la citadelle inviolable de l'ordre social.

—Mgr RICARD.

Droiture

La droiture quel beau mot! . . et quelle belle chose! Etre droit, c'est être franc dans ses paroles et dans ses actes, intransigeant avec le mal et loyal avec Dieu; c'est marcher sans biaiser dans le chemin de l'honneur, sans escompter ce que cela rapporte et dédaigner le **qu'en dira-t-on.** C'est ne pas se baisser quand il faudrait se salir; c'est défendre la vérité et le droit parce qu'ils sont la vérité et le droit, avec le désintéressement du chevalier.

Voulez-vous qu'on puisse dire de vous: c'est un **homme droit?** Aimez la droiture partout; cultivez-la.

Soyez droits dans vos intentions. Pour cela, cherchez Dieu d'abord et son bon plaisir; puis d'un tour de main, bannissez toutes ces vues étroites, mesquines, ces arrière-pensées, égoïstes, terre-à-terre, sinon malhonnêtes qui servent trop souvent de mobile aux esprits vaniteux et légers, aux coeurs alourdis par les sens. Soyez nobles dans vos intentions, c'est-à-dire surnaturels.

Soyez droits avec votre conscience. Combien par intérêt ou passion, s'efforcent de la déformer, de la rendre sourde, aveugle, ou muette? Combien qui cherchent à fausser ses jugements, à lui faire avouer comme permis ce qui est défendu, comme léger ce qui est grave, comme indifférent ce qui est dangereux? Gardez votre conscience droite et suivez ses décisions. Elle est un guide fidèle qui représente Dieu.

Soyez droits dans vos paroles. Que votre langue toujours traduise la vérité, sans la nier, la diminuer, l'exagérer, ce qui serait la fausser. Que personne ne puisse mettre en doute votre parole et la loyauté de vos vues. Puis allez par la voie droite: pas de marchandage avec le devoir, pas de détours pour exécuter votre bon plaisir en ayant l'air de chercher celui de Dieu. Tenez-vous droits sans arrogance, mais avec dignité et allez votre chemin.

Mon portrait

Figurez-vous qu'on m'a demandé mon portrait. Ah! mais, c'est que je n'en ai pas un seul sous la main. La dernière fois que je suis allé chez le photographe, il m'a pris sous mon plus mauvais angle. . . Si vous aviez vu ma binette! Non, ça ne se dépeint pas!

Ainsi lorsque ma femme me montra les épreuves, je fus pris d'une telle colère que je les déchirai et les jetai au feu sans plus de réflexion.

Depuis ce jour j'ai horreur de mon image et c'est Sophie qui fait mon noeud de cravate pour que j'évite de me regarder dans le miroir.

Tout de même, c'est encore dommage de désappointer ceux qui voudraient me connaître. . . Aussi avec l'aide de mes souvenirs je vais tenter de me dépeindre un peu.

Je sais ce que c'est que l'avoir-du-poids et comme grandeur je vais à l'épaule de ma femme qui mesure cinq pieds, six pouces sans talons. . . (Un beau brin de fille, en son temps, mais qui a un peu désappris depuis quinze ans qu'elle s'appelle comme moi. Tout de même ça n'est sûrement pas ma faute).

Autrefois j'avais de beaux cheveux frisés. . . (c'est même ce qui a charmé Sophie et m'a valu d'être accepté). . . J'ai le visage. . . hum! assez rond, les yeux brun clair, le nez. . . le nez. . . voyons, Sophie, comment est-il déjà? Ma femme fait la grimace. Un nez de belette!

Quant à la bouche elle est ordinaire. Peut-être ordinaire fait ma digne épouse qui glisse vers mon grimoire un oeil indiscret, (c'est bien elle ça. Oh! les femmes!)

Peut-être, mais ordinaires. . . ce sont tes oreilles qui ne le sont pas!!! ???. . —C'est pour mieux entendre, mon enfant!

Et voilà mon portrait. Hein? Qu'entends-je? Vous ne me trouvez pas beau? Ah! mais c'est le comble! Allez donc mettre vos talents descriptifs au service de vos amis. Ils ne vous en apprécieront pas mieux.

En fin de compte, qu'est-ce que cela peut bien vous faire de savoir si je suis brun ou blond, jeune ou. . . moins jeune, car que vous me trouviez ou non à votre goût, tel je suis, tel je reste!

Nicolas TILLEMONT.

La religion chrétienne

Assurément Platon, Aristote et les grands philosophes ont des pages admirables, mais il ne sortira jamais de là un symbole qu'on puisse faire réciter aux petits enfants. Il n'y a jusqu'ici que la religion chrétienne qui ait eu à la fois la "Somme" de saint Thomas et un catéchisme.

—Jules SIMON.

Pour ou contre?

Il y a des catholiques qui ne voudraient pas qu'on s'opposât ouvertement au triomphe de l'injustice toute puissante par crainte d'exaspérer la colère des adversaires. Ces gens-là sont-ils pour l'Eglise ou contre elle?

—LEON XIII.

L'ordre surnaturel

Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité, si toute foi au surnaturel s'éteignait dans les âmes, si les hommes n'avaient plus dans l'ordre surnaturel ni confiance ni espérance.

—GUIZOT.

L'éducateur

Au-dessus des plus grands peintres, au-dessus des sculpteurs de génie et des meilleurs artistes, je mets sans crainte celui qui sait former le coeur d'un enfant.—S. Jean Chrysostome.

Les "à peu près"

Le célèbre Cuvier faisait passer un examen à un candidat.

—Qu'est-ce qu'une écrevisse? lui demanda-t-il.

—Une écrevisse, répond avec assurance l'élève, est un poisson rouge qui marche à reculons.

—C'est **à peu près** cela, fait observer l'examinateur, avec cette différence que l'écrevisse n'est pas un poisson, qu'elle n'est pas rouge et qu'elle ne marche pas à reculons! . . .

Ne nous contentons pas des "à peu près" si nous sommes sérieux. Nous ne ferions rien de bon.

Que rapporterait un chasseur qui tirerait **à peu près juste?**

Si votre poche est **à peu près** cousue, vous perdrez votre argent. . . faute de deux ou trois points.

Si une mère de famille élève **à peu près** ses enfants, ils ne seront ni obéissants, ni bons, faute de juste sévérité et de vrais principes.

Si un homme est **à peu près** sobre, cela veut dire qu'il s'oublie quelquefois. Qui en souffre? Toute la maison.

Ne soyons pas **à peu près** bons; soyons parfaitement bons, humains, dévoués, sincères. . .

Soyons, non pas à peu près, mais parfaitement chrétiens.

C'est-à-dire bannissons les à peu près dans notre conduite avec le bon Dieu.

Ne faisons pas nos prières **à peu près** régulièrement: faisons-les très régulièrement.

N'arrivons pas à la messe **à peu près** à l'heure: arrivons exactement à l'heure.

Ne soyons pas de ceux qui se servent **à peu près** des lois de Dieu et de l'Eglise: observons-les intégralement.

Ne soyons pas **à peu près** charitables, mais allons jusqu'aux exquises délicatesses de cette vertu.

Ne soyons pas **à peu près** mortifiés et énergiques, mais sachons nous imposer de réels sacrifices, vouloir de façon décidée et efficace.

Ainsi seulement, nous satisferons le Souverain Juge, au dernier jour.

L'Eglise et les partis

L'Eglise étant une société non seulement parfaite, mais supérieure à toute autre société humaine, a le droit et le devoir de ne pas se faire la servante des partis ni de se plier servilement aux exigences changeantes de la politique. . . Tirer l'Eglise à un parti et vouloir, en fin de compte, qu'elle aide à vaincre des adversaires politiques serait faire un abus énorme de la religion.

LEON XIII.

L'Etat chrétien

Un Etat composé de vrais croyants donnerait d'autant plus à la patrie qu'il croirait davantage à la religion. Les principes du christianisme seraient infiniment plus forts que le faux honneur, les vertus humaines et la crainte servile des Etats.

—MONTESQUIEU

Le devoir de l'Eglise

Tous ceux qui soutiennent à tort que l'Eglise doit abdiquer ou suspendre sa bienfaisante direction sur les écoles populaires voudraient sa bienfaisante direction sur les écoles populaires, voudraient simplement que l'Eglise agisse contre les prescriptions de son divin fondateur et manque au grave devoir qui lui a été divinement confié de pourvoir au salut des hommes.

—PIE XI.

Ceux qui luttent

Ayons assez de largeur d'esprit et de générosité de coeur pour comprendre que c'est un moindre mal de se tromper en agissant, que de laisser tout s'effondrer en ne faisant rien. Les batailles ne sont pas gagnées par ceux qui critiquent, mais par ceux qui luttent.—R. P. RUTEN, sénateur de Belgique.

Soyez des hommes

Soyez des hommes. Faites montre de cette qualité maîtresse et distinctive des vaillants, la virilité. Ne soyez pas, comme tant d'autres, les esclaves du respect humain des passions dégradantes ou des idées préconçues. Ne regardez qu'à votre devoir toujours.

—Mgr TISSIER.

Etre apôtre

Etre apôtre, c'est répandre la vérité dont on vit. C'est l'enrichir en la distribuant, c'est, en convainquant, devenir plus convaincu.

—F. HEBRARD.

Le mauvais journal

A lire le mauvais journal, le peuple le plus religieux du monde deviendrait un peuple d'impies. Il n'y a pas de prédication qui tienne contre lui.

—Cardinal PIE.

La liberté de penser

JE SUIS LIBRE DE PENSER CE QUE JE VEUX! ! Nous voudrions croire que tout le monde est sincère en regard de cette expression. Malheureusement, dans la pratique des choses, il en est trop souvent autrement.

Nous en avons tous la preuve. Presque chaque jour nous rencontrons des gens qui nous disent exprimer leur opinion sur un sujet, quand ils ne font que répéter celle d'autres personnes, qu'ils se sont appropriée, parce qu'elle fait leur affaire.

Ceci n'a rien de bien grave en soi dans le cours ordinaire des choses, ce qui devient dangereux, c'est lorsqu'un homme, représentant les intérêts d'un groupe, qu'il en est le délégué, exprime, pour des raisons particulières, une opinion qui n'est pas celle de ses mandants et qui n'est pas la sienne propre, d'une façon catégorique.

Vous nous demanderez peut-être: Alors, pourquoi exprime-t-il semblable opinion? C'est bien simple, parce que ses intérêts personnels l'obligent de le faire; parce qu'il est lié ailleurs par des services rendus; en un mot, parce qu'il ne peut agir autrement, sans s'exposer à des représailles.

Se rend-on compte du combat moral que doit se livrer cet homme; au fond de sa conscience, il doit souffrir de sa façon d'agir, il sait que son devoir ultime, son MOI proteste intérieurement, pour se persuader luimême, il déclare froidement: JE SUIS LIBRE DE PENSER CE QUE JE VEUX, pendant que tout, en lui, crie que ce n'est pas vrai.

Voilà le fait brutal, en lui-même, il peut ne pas paraître grave, mais si l'on songe à ses conséquences, aux suites qu'il peut entraîner, on se prend à regretter que chacun, en toutes circonstances, ne se fasse pas un devoir d'être logique avec lui-même.

Ce fait, pris au hasard de la vie, est malheureusement trop fréquent, il se passe dans toutes les classes de la Société; nul doute que l'U.C.C. n'en est pas exempté plus que les autres, l'homme n'est jamais parfait, admettons qu'il soit perfectible, c'est déjà beaucoup.

Essayons donc tous, tant que nous sommes, de nous donner la peine de penser par nous-mêmes et ayons le courage, la volonté d'exprimer ce que nous ressentons sincèrement en nous-mêmes, c'est la bonne manière de nous rendre service et d'être utiles à la masse.

Il faut que dans toute association chacun travaille pour le bien commun, sans arrière-pensée, et si, la chose est naturelle, il se fait une critique, que tous l'étudient sans parti-pris, sans admettre qu'un intérêt personnel prime sur l'intérêt général. Il faut laisser de côté le parti-pris, la critique irraisonnée, et souvent irraisonnable, et s'appliquer à penser par soi-même, ne pas se soumettre à l'ambiance du milieu.

Il faut, en un mot, penser à son affaire, non pas superficiellement, en passant, mais se donner la peine de l'étudier à fond, c'est la seule façon de se rendre service à soi-même et de rendre service aux autres; alors, seulement et toujours, on peut dire en toute loyauté: JE SUIS LIBRE DE PENSER CE QUE JE VEUX.

R. M. P.

(La Terre de Chez-Nous)

Un autre tour du monde

PARIS.—Alain Gerbault, le voyageur solitaire qui a fait le tour du monde dans une petite chaloupe à voiles, vient de quitter le faubourg de Eougival dans un nouveau yacht pour faire un autre voyage autour du monde. Son bateau sera toué dans les canaux jusqu'à Lyon et Marseille car il commencera sa croisière dans la Méditerranée.

Louis Veuillot

A propos de Louis Veuillot, l'incomparable journaliste catholique dont le premier article parut, il y a cent ans, le 30 septembre 1931, dans l'Echo de la Seine-Inférieure, il est juste de rappeler que Louis Veuillot, élevé sans principes religieux, était marqué de Dieu pour les plus nobles destinées. Il avait 17 ans lorsque éclata la révolution de 1830. Il n'y assista qu'en spectateur, et probablement en spectateur amusé.

Bientôt, les nouveaux maîtres de la France, qui venaient de proclamer la liberté, cherchèrent à se garer . . . contre elle, en fondant hâtivement nombre de journaux. Ils durent accepter des enfants comme défenseurs de l'étrange ordre social qu'ils venaient d'établir.

Il fut de ces "enfants". Il n'avait pas 18 ans lorsqu'il fut demandé comme rédacteur de l'**Echo de la Seine-Inférieure**.

"Je devins journaliste, écrit-il plus tard. Je me trouvai de la Résistance; j'aurais été tout aussi volontiers du Mouvement, et même plus volontiers. C'est un aveu dont je ne refuse pas l'ignominie; je veux publier que c'est la religion seule que m'a fait comprendre le véritable honneur et m'a rétabli dans ma dignité".

Sans la religion qui anima son oeuvre et fit de lui ce qu'il est resté, Veuillot ne serait, dans la mémoire des hommes, qu'un brillant publiciste, destiné à éparpiller son talent entre les diverses causes dont aucune n'avait trouvé le chemin de son coeur, encore mal assuré.

PAUVRE VEUVE

—Si mon pauvre mari était encore de ce monde, je ne serais pas là à **mendier**.

—Qu'est-ce qu'il faisait votre mari?

—Ben dame, **il mendiait à ma place**.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Livres nouveaux

"Juana, mon aimée"

par HARRY BERNARD

Sans rompre complètement avec la tradition régionaliste, à laquelle se rattachent ses précédents romans, M. Harry Bernard, avec son dernier ouvrage **"Juana, mon aimée"**, fait plus large place à l'amour et à la psychologie amoureuse. Les caractères sont analysés avec plus de soin, les personnages campés avec plus de maîtrise.

L'action du roman se déroule dans les plaines de la Saskatchewan et met en relief la vie des fermiers de cette province. L'ouvrage n'est pas fait de chic, il faut bien se garder de le croire. L'auteur a séjourné dans l'Ouest canadien; il connaît la vie, les personnes et les moeurs dont il parle. L'intrigue se concentre autour de deux personnages: Raymond Châtel, un montréaliste qui espère retrouver la santé au grand air de l'Ouest, et Juana, jeune femme un peu mystérieuse dont la vie présente un côté tragique que l'auteur a su évoquer en des pages aussi poignantes que vigoureuses. Pourquoi la jeune femme résiste-t-elle sans cesse à l'amour que son compagnon lui manifeste ouvertement? C'est là le noeud du récit, qui tient constamment le lecteur en haleine.

M. Bernard a écrit son roman à la première personne. Il n'a pas craint de tenter ce genre, extrêmement difficile et fort en faveur chez les romanciers modernes, qu'on appelle le monologue intérieur et qui offre tant de ressources à l'écrivain. Le style est simple et d'un tel naturel qu'on dirait à certains moments d'une autobiographie. Mais n'insistons pas. Admirons plutôt l'art du dialogue et le pittoresque des descriptions qui font de **"Juana, mon aimée"**, le plus personnel, le plus évocateur de tous les ouvrages publiés jusqu'ici par l'excellent romancier qu'est M. Bernard. On y trouve les même qualités d'observation qui caractérisent cet écrivain: une sensibilité fort déliée, un sens des réalités qui fait voir les gens et les choses. Le tout est dominé par une philosophie résignée, exprimée dans un style simple et vivant.

"Juana, mon aimée", volume de 220 pages, présenté sous une toilette tout à fait distinguée par l'éditeur Albert Lévesque, est en vente au prix de $1.00 l'exemplaire à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

L'Etat et la moralité publique

par LEO PELLAND

La morale publique est nécessaire au bon ordre d'une cité ou d'un pays. L'Etat ne peut s'en désintéresser. Il a des devoirs précis à remplir à ce sujet.

Quelles sont au juste ces obligations et comment au Canada l'autorité publique s'en acquitte-t-elle: telles sont les deux questions auxquelles répond avec une belle fermeté doctrinale et une grande richesse de documentation, M. Léo Pelland, professeur de droit à l'Université Laval, dans un travail présenté à la Semaine Sociale d'Ottawa et que vient de publier l'Ecole Sociale Populaire.

L'importance du sujet traité par M. Pelland, son intérêt pratique demandaient la diffusion de ce travail. Il devrait être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à la chose publique.En appendice, on trouvera dans la même brochure la dernière encyclique du Pape sur la crise économique.

Cette brochure ne se vend que 15 sous l'unité, $9.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Le français

Son influence aux Etats-Unis

La langue française continue d'être en faveur dans le monde international.

A ce sujet, le Dr Jacob Greenberg, de New-York, vient de déclarer:

"Le français exerce la même fascination sur l'étudiant américain qui étudie les langues étrangères qu'une robe parisienne sur la femme américaine. Il y a plus d'élèves étudiant le français dans les écoles de la Cité de New-York qu'il n'y en étrangères réunies . . .

"Les jeunes Américaines veulent apprendre le français afin de pouvoir lire les ouvrages de modes parisiennes.

"Garçons et filles veulent être capables de comprendre les menus français. Ils veulent lire les ouvrages des savants français ainsi que la littérature française, de l'architecture et de la peinture. Ils savent qu'une connaissance pratique du français leur permettra de se faire comprendre dans presque toutes les parties du monde".

On le voit d'après ce témoignage du Dr Greenberg, la langue française gagne du terrain dans la grande du république.

—Le Travailleur.

Sur le désarmement

La destruction universelle

Voici bien des années Renan, au cours de ses "Dialogues philosophiques", prévoyait l'époque où quelques oligarchies de savants deviendraient les maîtres de la planète par ce simple fait qu'ils posséderaient, par le droit du laboratoire, un maniement des substances chimiques capable de produire une universelle destruction. Cette hypothèse d'un philosophe étranger à l'action parut, à l'époque, une fantaisie de dilettante intellectuel, et voici que les perspectives des prochaines guerres, par avions et par bombes toxiques, lui donnent un saisissant caractère de prophétie. Comment ne pas se le rappeler à l'heure où le problème du désarmement préoccupe tant d'esprits. Des mesures seront sans doute prises pour contrôler ce qui peut être contrôlé: c'est-à-dire le nombre des canons, celui des troupes exercées, la fabrication même des explosifs. Mais qui contrôlera le chimiste occupé parmi ses alambics et ses cornues à découvrir d'autre gaz, de plus en plus nocifs et des moyens de les enrober de plus en plus secrets? Qui contrôlera d'autre part une autre fabrication, celle des avions de commerce et de voyage, de plus en plus capables de se transformer en véhicules de meurtres et quels meurtres!

Déjà lord Cecil a fait une allusion dans sa première harangue de Genève, à ces manoeuvres d'aviation qui annoncent la possibilité d'anéantir des villes entières. Supposons-les supprimées. Mais qui contrôlera le recrutement des aviateurs isolés? Tous les votes de toutes les assemblées échoueront devant la volonté de la guerre ainsi comprise. On répondra que la question est précisément d'empêcher cette volonté. Le problème politique se trouve transformé ainsi en problème moral. Qui n'en voit la redoutable, et pourquoi se le dissimuler, insoluble complexité?

Ces constatations contraignent l'observateur à se demander si la science, ce merveilleux outil de progrès matériel, ne pourrait pas devenir dans l'ordre social un tragique outil de régression. J'imagine l'étonnement de Renan lui-même et de Taine surtout devant un tel point d'interrogation. Il semble que ces deux grands esprits, et avec eux toute l'école de ceux que l'on a dénommés les Scientistes, aient cru à un retournement total de l'homme par une vision plus exacte de la nature. Ils n'ont pas vu que cette coordination des phénomènes extérieurs n'en était pas une explication. "La science ne fait que dériver l'ignorance d'une source plus élevée", a dit Roger-Collard je crois. Ce mot si profond nous contraint d'avouer que notre vision du réel n'est ni plus claire ni plus intelligible que celle de nos plus lointains ancêtres. Elle n'a donc pu en rien modifier les instincts et les passions qui nous sont communes, à eux et à nous.

Si nous considérons, à travers l'histoire, les grands mouvements des coeurs qui ont abouti à des progrès excellents et durables de la civilisation, nous trouvons que ces mouvements ont toujours été, non pas scientifiques, mais religieux, et nous avons le droit de nous inquiéter que certains indices nous fassent soupçonner que ce sens religieux, le plus efficace des agents de culture personnelle et sociale, s'affaiblisse dans les masses égarées par des sophismes que leur montre une antinomie entre les enseignements vérifiés de la Science et ceux de la Révélation.

Nous voici loin, semble-t-il, de cette question du désarmement. Sainte-Beuve, parlant des combinaisons de Thiers et de Guizot à la veille de 1848, écrivait spirituellement: "Ils me font songer à deux joueurs d'échecs qui jouaient leur partie à même un échiquier posé sur le dos d'une baleine endormie. Cette baleine, c'était le peuple. Elle a bougé et tout est tombé à l'eau, l'échiquier, les échecs et mat préparés, et les joueurs." Puisse cette ironique comparaison ne pas se trouver vraie une fois de plus, à propos des délibérations des soi-disant pacificateurs de l'Europe. Mais que leur échec, s'il doit avoir lieu, et les sinistres abus de la guerre chimique, s'ils se produisent un jour, ne nous empêchent pas de reconnaître qu'il y a pourtant dans la science autre chose que ce maniement implacable des énergies naturelles. Ce maniement même s'accomplit d'après les lois, entendez par là des conditions suffisantes et nécessaires. Cette vérité que toutes les forces de la nature sont ainsi ordonnées et conditionnées, voilà la grande thèse contrôlée et démontrée par cette science qui suppose — ou la raison n'est plus la raison — une intelligence ordonnatrice. S'il y a ainsi des lois fixes pour le vol des avions et pour la chute des bombes il ne peut pas ne pas y avoir des lois fixes pour la vie des sociétés et celles des nations, et ces nations comme ces sociétés doivent les manifester ces lois par leur malheur et leur bonheur. Les rechercher, ces conditions de la santé collective, devait être la tâche de ces directeurs des peuples qui se réunissent à Genève, mais peut-être découvriraient-ils que la première de ces conditions est d'éviter ces parlottes internationales qui ne font le plus souvent qu'exagérer en les soulignant les motifs de désaccords entre les peuples. Le plus essentiel des désarmements ne serait-il pas le désarmement de la parole par le recours à la paix du silence et de la réflexion? Hélas! ce n'est pas sur le seul palais de la S. D. N. qu'il faudrait afficher cette devise: "Taisez-vous pour mieux servir."

Paul BOURGET

de l'Académie française.

Thomas A. Edison

Esquisse biographique du grand inventeur américain
Ses principales inventions

Thomas Alva Edison était né à Milan, Etat de l'Ohio, en 1847. Après avoir été crieur de journaux, cireur de bottes, puis homme d'équipe sur la ligne du chemin de fer du Grand Tronc du Canada et Central Michigan, Edison apprit tout seul la typographie et se fit rédacteur, compositeur et imprimeur d'une feuille de nouvelles qu'il vendait aux voyageurs.

Entré en 1862, au bureau télégraphique de Port Huron et ne cessant de s'instruire, il inventa, en 1864, son télégraphe "duplex", permettant de faire passer simultanément sur un fils unique deux dépêches en sens inverse.

Il devint par suite ingénieur de plusieurs sociétés de réseaux télégraphiques. Riche et ayant acquis un grand renom, il fonda en 1876, son usine de Menlo-Park à Orange, N. J. C'est là qu'il a réalisé ses inventions les plus considérables.

En 1877, il inventait le micro-téléphone qui permit de rendre pratique le téléphone de Bell; en 1878, il fabriqua le premier phonographe dont le principe avait été trouvé par le Français Charles Cros l'année précédente; en 1878, il apporta de remarquables perfectionnements à la lampe incandescente qui porte son nom.

La même année, il imaginait la mégaphone, et, ultérieurement, de nombreuses inventions dont certaines sont d'une très grande importance.

En 1880, il inventa un câble dans lequel le guipage de coton était imprégné d'huile lourde.

En 1884, il signala "l'effet Edison", première étape de la découverte de la lampe triode.

(Cet effet avait déjà été étudié par Hittorf en 1869).

On lui doit encore le kinétoscope en 1894, ingénieuse synthèse photographique du mouvement, des expériences fort intéressantes sur diverses applications de l'électricité; en particulier un procédé permettant de télégraphier avec un train en marche et un télégraphe quadruplex et sextuplex.

Vers 1914, il mit au point une batterie d'accumulateurs très résistante au fer-nickel avec électrolyte alcalin, actuellement connue sous le nom daccumulateur Edison.

Pendant la guerre, il perfectionna les moteurs au benzol, au gaz carbonique liquide et les moteurs électriques. Enfin il étudia la préparation des colorants d'aniline à partir du nitrobenzène.

Au mois d'octobre 1928, M. Thomas Alva Edison reçut la médaille d'or du Congrès des Etats-Unis, sur le revers de laquelle se trouve: "He illuminated the path of progress by his inventions".

A cette occasion le président Coolidge salua le vénérable et célèbre inventeur comme suit: "Serviteur noble et affectueux des Etats-Unis, et bienfaiteur de l'humanité".

Ces deux phrases disent brièvement et clairement ce que M. Edison a fait, et a été, et embrassent ce qu'a accompli l'une des plus utiles et des plus fructueuses existences aux Etats-Unis.

Pendant plus de 50 ans, M. Edison a conçu des idées et ensuite les a réalisées. Une nouvelle invention sortait de l'esprit de M. Edison en moyenne toutes les deux semaines et les 1200 brevets qu'il a pris font de lui l'inventeur le plus prolifique de son temps et peut-être de tous les temps.

M. Edison était à l'avant plan non seulement par le nombre de ses inventions, mais aussi par la proportion de ses découvertes qui ont reçu une application pratique dans la vie quotidienne. Cela fut probablement dû à l'échec économique et financier de son premier brevet.

Pendant la plus grande partie de sa vie active, M. Edison s'est consacré en grande partie aux applications de l'électricité, dont les plus importantes furent la lampe à incandescence et les systèmes de transmission de l'éclairage, de la chaleur et de l'énergie électriques; des appareils améliorant les transmissions télégraphiques et téléphoniques, les appareils cinématographiques et en outre il inventa le phonographe.

En 1926, à l'occasion du 27e anniversaire de l'invention de la lampe à incandescence, M. Edison déclara qu'il considérait comme ses inventions les plus importantes celles qui concernent la transmission électrique pour la lumière et l'énergie industrielle. Deux ans plus tard, M. Arthur Williams, vice-président de la New-York Edison Company, estimait que la valeur des entreprises dont l'origine, soit en partie soit en entier, était due au génie de M. Edison, représentait cinq fois tout l'argent en circulation.

Quand éclata la guerre, les établissements Edison ainsi que de nombreuses autres industries américaines se sont trouvées dans une situation fort difficile à cause de la suspension de l'importation de divers produits chimiques pour lesquels l'Amérique dépendait de l'Europe. M. Edison se livra alors à la chimie synthétique et élabora des procédés de manufacture pour les produits nécessaires à l'industrie et qui devinrent essentiels dans la fabrication des munitions aux Etats-Unis quand ceux-ci sont entrés dans la guerre.

La richesse du Canada

L'occasion est opportune de rappeler, à ce propos, qu'indépendamment de celles qu'il lui reste à développer, et elles sont fabuleuses, le Canada est un pays bien pourvu en richesses, dit l'"Economiste canadien". Sa fortune s'est accrue depuis 1921 d'environ sept milliards, atteignant, en 1929, trente milliards 840 millions. Il va sans dire que, dans la nomenclature de ses biens, l'agriculture occupe la première place, pas loin de huit milliards plus de 25 pour cent du total et une moyenne de $810 par tête. La propriété immobilière urbaine (8 milliards 251 millions) vient en deuxième lieu suivie des chemins de fer (trois milliards 153 millions) des forêts (un milliard 877 millions), des usines, manufactures (un milliard 418 millions), des établissements de commerce (un milliard 136 millions), et des mines (867 millions). Le tout forme une somme de $3,147.00 par tête.

La province la plus riche est l'Ontario, parce que la plus industrielle et la plus populeuse, tout d'avoir se chiffre par dix milliards 628 millions, 34.46 pour cent du chiffre global. La part du Québec est de huit milliards 265 millions, 26.8 pour cent du total; celle de la Saskatchewan, la première province agricole, de trois milliards 47 millions, 9.8 pour cent; de la Colombie britannique, de deux milliards 644 millions, 8.57 pour cent; de l'Alberta, de deux milliards 644 millions; du Manitoba, d'un milliard 970 millions. Aucune des provinces maritimes n'arrive au milliard, et l'Ile du Prince-Edouard clôt la liste avec 164 millions, environ un demi pour cent du total des richesses du Canada.

Von Hindenburg a été 14,000 fois parrain

BERLIN.—Il paraît que le maréchal Hindenburg, depuis qu'il occupe le poste de président du Reich, a été 14,000 fois parrain.

D'après une vieille tradition allemande, le chef de l'Etat est invité à être parrain chaque fois que, dans une famille nait le septième enfant.

Le maréchal se conforme à la tradition, et ses fonctions de parrain l'amènent à payer chaque année à ses filleuls pour plus d'un million et demi de cadeaux.

C'est d'ailleurs le Trésor du Reich qui acquitte cette dépense.

Où la T.S.F. va se nicher !

En Thuringue se trouve une ferme modèle pour l'élevage des renards argentés. Elle vient d'être pourvue d'une installation de T. S. F., qui permet d'épier tout ce qui se passe dans les cages de ces animaux. Ils sont dérangés par le moindre bruit, notamment à l'époque de la reproduction. Des microphones très sensibles placés à côté d'eux permettront d'entendre jusqu'à leur respiration et de faire régner dans leur voisinage une tranquilité parfaite.

Le signe de la croix

Grand'maman apprend à Jean, qui a 4 ans, à faire le signe de la croix.

Le brave petit, malheureusement, a quelque peine à diriger sa petite main, il se trompe de côté—et grand'maman le trouve un jour en train de faire une répétition tout seul, mais de la main gauche.

—Tu sais bien, mon chéri, que je t'ai dit de le faire avec la main droite: l'autre main ne sait pas, elle est un peu bête, tu comprends. . .

—Justement, grand'mère, c'est parce qu'elle est un peu bête que je veux lui apprendre.

Qu'est-ce que l'étalon-or?

L'étalon-or est en usage dans presque tous les pays civilisés du monde; il est basé sur le principe que le papier-monnaie de la banque d'un pays est remboursable en or sur demande.

La suspension de paiements en or en Grande-Bretagne signifie que la Banque d'Angleterre n'est pas obligée en vertu de la loi de 1925. d'acheter des lingots d'or d'un standard défini pour trois livres sterling 17 chelins et 10½ deniers par once Troy; ce taux est pratiquement l'équivalent de la livre sterling à $4.86⅔.

Sur le marché des changes étrangers, comme la livre sterling cotait un cours inférieur à son étalon-or récemment, les banques trouvaient profitable d'acheter des livres sterling, de les convertir en or au pair et de convertir cet or en monnaies étrangères en exportant l'or.

Pendant la guerre la livre sterling fut immobilisée à $4.76 à New-York. En 1919 on décida de retirer le support et la livre déclina jusqu'à atteindre un bas de $3.19 en 1919.

Une statue du Christ, haute de 125 pieds, est bénite à Rio de Janeiro

RIO DE JANEIRO.—Une immense statue du Christ sur la montagne de Corcovado, à un demi-mille au-dessus de Rio de Janeiro et dominant son fameux port, a été consacrée au milieu d'une grosse averse.

A la suite d'une entente conclue dernièrement Guglielmo Marconi, inventeur de la télégraphie sans fil, pressa un bouton à Rome et illumina la statue.

La statue domine le port de 3,000 pieds et son édification a duré dix ans. Elle a une hauteur de 125 pieds et les bras étendus en forme de croix ont une portée de 92 pieds. Elle est l'oeuvre du sculpteur français, Paul Landowski.

PARIS.—On prépare pour le troisième centenaire de l'Académie française, en 1935, sous les auspices de M. Georges Lecomte, un ouvrage qui publiera les portraits de tous les académiciens, depuis la fondation de l'Institut, en 1795.

Un autre volume donnera ultérieurement les portraits de tous les membres de l'ancienne Académie, depuis la fondation de cette Compagnie jusqu'à sa dissolution provisoire en 1793.

Chez nous et ailleurs

Le nomination de M. Gault

L'opposition conservatrice du Québec s'est choisi un chef à l'assemblée législative en la personne de M. C.-E. Gault, député de St-Georges.

Cette nomination aurait été faite à l'unanimité, d'après le communiqué officiel. Est-ce la réalité? Il est permis d'en douter. Car l'entente n'existe pas entre les députés conservateurs provinciaux. En tout cas, cette nomination ne reçoit pas l'approbation générale de l'électorat conservateur de la province.

M. Gault, excellent citoyen, est un grand silencieux. Nous ne condamnons pas le silence. Il en est un qui précède l'exécution des grandes oeuvres. Mais le silence de M. Gault à l'assemblée législative ne semble pas être de cette nature. Il cache le manque des qualités nécessaires à un grand chef de parti. La nomination de M. Gault ne devrait pas être permanente pour ce motif.

Les autres provinces noteront tout de même la largeur d'esprit que les hommes publics de langue française du Québec pratiquent à l'égard de leurs compatriotes de langue anglaise et de religion protestante.

Un Canadien de langue anglaise nous faisait remarquer, il y a quelque temps, que, chez les Anglo-Saxons, la langue et la religion comptaient souvent pour beaucoup dans le choix de leurs employés. On peut en dire autant dans les nominations aux emplois publics dans les provinces canadiennes à majorité protestante. Dans le Québec, il n'en est pas ainsi. Nous en avons la preuve dans l'élection de M. Gault comme chef de l'opposition à l'assemblée législative du Québec.

C. L'H. (Le Droit).

En Saskatchewan

On fait appel à l'union des efforts

REGINA.—Le premier ministre J.-T.-M. Anderson se montre confiant en l'habileté de la Saskatchewan à surmonter ses difficultés. Il a demandé à chacun d'unir ses efforts à ceux des autorités de la province et du fédéral dans la solution des problèmes agricoles et du chômage. Si, dit-il, la récolte eût été bonne dans la province cette année, notre situation aurait été meilleure que dans la plupart des pays du monde. Dans un message à la population de la province, le premier ministre attire l'attention sur les secours accordés par les organisations semi-officielles aux fermiers des régions sèches de la province. Cinq millions de boisseaux de graines de semence de blé, 3,000,000 de boisseaux de graines de semence d'avoine et 1,000,000 de graines de semence d'orge devront être données aux fermiers des régions sèches avant les prochaines semaines, dit M. Anderson. Outre cela, plus de 150.000 individus auront besoin de secours directs. Déjà 186 municipalités du sud de la Saskatchewan ont accordé des secours, sur garantie du gouvernement. Cinquante municipalités ont averti le gouvernement qu'elles ne peuvent faire face à leurs obligations.

Pour adresser une lettre en Russie

MOSCOU.—La Russie soviète cherche à apprendre au peuple à changer le système d'adresser le courrier.

La nouvelle méthode consiste à écrire le nom du destinataire en dernier lieu et le nom de la ville en premier. On voit des lettres partout en Russie adressées dans le genre de celle-ci:

"Moscou
"Nali Palashevsky Pereulok 15
"Appartement 4
"Camarade Ivan Mikailov."

Alphonse XIII accusé de haute trahison

MADRID.—Le comité des responsabilités de l'Assemblée nationale a décidé d'accuser l'ex-roi Alphonse XIII d'avoir hautement trahi l'Espagne en permettant la dictature du général Primo de Rivera. D'autres principaux membres de l'ancien régime seront aussi accusés de haute trahison.

M. King et l'affaire de la "Beauharnois"

LONDON, Ontario. — Le chef de l'opposition libérale à Ottawa, M. W. L. Mackenzie King, a prononcé, la semaine dernière, devant l'Association libérale d'Ontario réunie en congrès son premier discours depuis la prorogation du parlement. Une foule de plus de 5,000 personnes s'était réunie pour entendre le chef du parti libéral.

M. King a surtout parlé de l'affaire de la "Beauharnois" et de la question des souscriptions aux caisses électorales des partis. Il a défendu l'attitude de l'administration libérale dans ses relations avec la "Beauharnois". Il a vigoureusement protesté contre la façon dont l'enquête parlementaire a été tenue, contre la façon dont elle s'est terminée abruptement pour le plus grande bénéfice du parti conservateur. M. King a demandé une enquête judiciaire sur toutes les souscriptions aux caisses électorales pour les trois dernières élections générales en demandant qu'à l'avenir les partis fassent connaitre les souscriptions qui leur ont été faites.

Le chef du parti libéral a déploré le manque d'organisation du parti et il a fait appel à tous les libéraux du pays afin que l'on puisse trouver les fonds nécessaires pour mettre sur pied l'organisation qu'il faut pour la diffusion de la doctrine libérale.

Lois sévères en Espagne

MADRID.—La loi pour la défense de la République, approuvée par l'Assemblée nationale, pourvoit à plusieurs pénalités. Elle établit des condamnations à la prison et à une amende de 10,000 pesetas pour les personnes coupables d'incitation à la résistance ou à l'indiscipline dans l'armée et pour les actes de violence dans un but "religieux". Des peines sévères sont également imposées pour les actes contre la république, pour l'emploi des emblêmes de la monarchie, pour la déclaration de grèves illégales.

Le gouvernement s'est fait donner la permission de suspendre les libertés de réunion et d'association, en cas d'urgence. Quatre députés seulement votèrent contre la mesure.

A l'Académie française

PARIS.—Au cours de leur dernière réunion, les membres de l'Académie française ont étudié les mots "parterre", "partage" et "partenaire".

Il se confirme que la réception de M. Pierre Benoit pourra avoir lieu en janvier et celle du général Weygand en février, les deux récipiendaires ayant achevé leur discours.

Ils seront reçus, on le sait, le premier par M. Henri de Régnier, et le second par M. Jules Cambon.

M. A. J. MacPhail est mort

REGINA, Sask.—Ayant subi il y a deux semaines une opération pour l'appendicite de laquelle il semblait recouvrer, A.-J. MacPhail, président du cartel du blé de Saskatchewan, depuis sa fondation en 1924, est décédé soudainement mercredi. Un caillot de sang s'était formé dans le canal sanguin et avait affecté son coeur. Il était à l'hôpital depuis environ trois semaines.

D'Ottawa à Mexico en 12 hrs 24 m.

MEXICO.—Le major J.-H. Doolittle a atterri à l'aérodrome Valbuena 12 heures et 24 minutes après son départ d'Ottawa, mardi dernier. Il venait de compléter une envolée durant laquelle il avait survolé trois capitales et qu'il qualifia de "peu intéressantes". L'expérience la plus émouvante de mon voyage, a-t-il déclaré en débarquant, a été l'atterrissage de mon petit avion à une telle altitude et à une telle vitesse". Le major Doolittle qui était parti d'Ottawa, a arrêté en route à Washington, D.C., Birmingham, Ala., et Corpus Cristi, Texas. Il croit qu'il serait arrivé 49 minutes plus tôt à Mexico s'il n'avait pas été retardé à Washington par le brouillard.

Examen de conscience

Il est à propos de faire un examen de conscience de temps à autre et de se demander carrément, tous tant que nous sommes, — petits et grands, riches et pauvres, — si nous ne devons pas nous accuser d'être un peu responsables du marasme commercial et industriel que nous subissons.

Pendant et après la guerre, jusqu'en 1919 ou 1920 et depuis, enivrés par l'affluence de l'argent, nous avons été étourdiment imprévoyants. Si l'argent, pendant la période d'or et de sang de la guerre, se gagnait facilement, c'est encore plus aisément qu'on le jetait par les portes et par les fenêtres.

Il ne s'est trouvé personne d'autorisé parmi les dirigeants du peuple, pour sonner le cri d'alarme en temps, pour recommander la prudence, pour enrayer la griserie, pour rappeler que la prospérité dont nous jouissons alors ne pouvait durer qu'un temps et que l'issue fatale ne pouvait manquer de se produire.

L'histoire se répète: elle devait se répéter, elle s'est cruellement répétée, elle se répètera encore.

Après la guerre de sept ans qui fut couronnée, en ce qui nous regarde, par la cession du Canada, de même qu'à la suite de la révolution américaine, une crise commerciale s'est fait sentir en Europe. Plus récemment, après la guerre de 1870-71, qui ne devait apparemment affecter que la France, l'Europe a subi une perturbation financière, commerciale et économique qui a eu sa répercussion jusqu'à nous. N'avons-nous pas vu, en 1871, la piastre canadienne se ravaler jusqu'à 65 cts?

Pouvait-il en être autrement après la grande guerre mondiale qui a bouleversé tout l'univers, anéanti des millions d'hommes, ravagé d'immenses territoires, saccagé d'innombrables industries, détruit de formidables quantités de produits, occasionné des dépenses inouïes, désorganisé toute l'armature économique du monde entier?

La griserie avait tourné toutes les têtes.

Politiciens, têtes dirigeantes, banquiers, financiers, capitalistes, industriels, marchands et mercantis, pauvres gueux, bourgeois et ouvriers, tous ont perdu la boule.

La sarabande des piastres a continué après la guerre, elle s'est continuée jusque l'an dernier. Bien que ralentie elle se poursuit encore en certains quartiers.

Les marchands ont étendu inconsidérément leur commerce, bourré leurs entrepôts de marchandises, augmenté leurs ventes à crédit; les industriels ont agrandi leurs usines et accéléré leur production. Les spéculateurs et les accapareurs, enhardis par leurs succès et aidés des banques, ont continué leurs manipulations.

Toutes les classes de la société, enivrées dans le tourbillonnement, ont perdu le sens de la réalité et se sont jetés éperduement dans l'ivresse des plaisirs et de la jouissance.

Ça été le règne de la turpitude.

N'a-t-on pas vu des gueux d'hier ne faire qu'un rond dans de belles limousines, des cultivateurs se pavaner dans de beaux équipages, aux harnachements argentés, d'humbles ouvriers se dandiner sur la rue en plastronant leurs chemises de soie de neuf piastres, des colons dans leurs "camps" se mirer, au son du phonographe, dans leur poêle flamboyant de nickel et de miroirs?

Pendant ce temps-là, les nouveaux riches, les heureux commerçants, les plantureux industriels, les spéculateurs cossus et les financiers cousus d'or rivalisaient de munificences, d'extravagances.

Tout le monde a vécu en marge de sa condition sociale, tout le monde s'est créé des appétences nouvelles, disproportionnées à leurs ressources normales; tout le monde a escompté l'avenir au taux qui prévalait alors; tout le monde, en se donnant la main, a dansé en rond pendant les années de prospérité factice, sans se soucier du lendemain, sans songer un seul instant que cette ivresse devait nécessairement avoir une fin.

Le dévergondage est encore trop général, l'esprit de sacrifices est encore trop ignoré, le patriotisme sauveur est encore trop incompris. Les hommes n'ont pas encore essuyé assez de déceptions pour que la raison prenne le dessus.

La note dominante des discours qui ont été prononcés récemment par nos grands argentiers, c'est l'exhortation à l'économie: économie dans l'administration de la chose publique, économie dans l'administration du commerce et de l'industrie, économie dans l'appropriation du budget de la famille.

Que n'a-t-on donné ces conseils pendant et après la guerre? Si, pendant cette période d'abondance la prévoyance et l'économie avaient été prêchées par des voix autorisées, ne serions-nous pas, aujourd'hui, dans une meilleure position?

Mais alors, tout le monde encaissait, tout le monde réalisait des profits inusités, tout le monde se complaisait à voir rouler rondement l'argent, et personne ne songeait à l'échéance inévitable.

L'échéance a commencé à se produire depuis près d'un an et elle a réclamé un grand nombre de victimes. La fatalité a frappé les gros et les petits, elle a atteint des institutions bancaires, des industries centenaires, des commerces qui avaient été dirigés par deux ou trois générations. Et la liste des victimes de la crise économique continue de s'allonger, englobant des institutions commerciales ou financières que l'on était accoutumé à considérer aussi solides que le rocher de Québec.

Cependant, la situation n'est pas désespérée. Les provinces de l'est sont dans une position infiniment meilleure que les provinces de l'ouest, l'équilibre économique se rétablit plus rapidement dans la province de Québec que dans la province d'Ontario. Le district de Québec, grâce à son conservatisme que l'on a souvent qualifié d'esprit rétrograde, se ressaisit plus sûrement et plus facilement que toute autre région du pays, parce que chez nous l'ivresse a été moins accentuée et l'imprévoyance moins caractérisée.

La situation n'est pas désespérée, on peut la surmonter.

Mais pour cela il faut le concours, de toutes les bonnes volontés, il faut surtout le concours de la classe ouvrière.

(Les Affaires).

Les exportations canadiennes de produits laitiers

Le numéro courant du Bulletin mensuel de l'industrie laitière, publié par la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération, fournit les chiffres suivants, touchant les exportations de produits laitiers pour l'année finissant en juillet 1931 et en juillet 1930:

Exportations		1931	1930
Crème	..(gallons)	585,309	1,757,370
Lait frais	"	896,069	2,439,474
Beurre	livres	5,149,600	1,217,800
Fromage	"	77,421,300	86,085,900
Lait condensé	"	10,385,800	15,045,800
Lait en poudre	"	5,514,300	4,528,200
Lait évaporé ..	"	8,338,000	8,839,100
Caséine	"	41,450	165,713

La feuille d'érable à l'honneur

Les Canadiens Natifs poursuivent inlassablement leur excellent travail d'union nationale à travers le pays. En ce moment, les cercles albertains de cet Ordre s'appliquent à populariser, par l'entremise des écoles surtout, la feuille d'érable comme emblême national.

Le docteur Wright, l'un des chefs du mouvement dans l'Ouest vient de demander à son président général M. J.-Oscar Boulanger, M.P., de Québec, de lui faire adresser par les écoliers de Québec, pour les écoles de l'Alberta, "des milliers de belles feuilles d'érable de la province de Québec avec leur brillant coloris d'automne."

Les Turques devront s'habiller dans leur pays

STAMBOUL, Turquie.—Les femmes des hommes politiques et des fonctionnaires turcs devront abandonner les modes parisiennes et s'habiller au pays, a décrété ce matin le cabinet. L'édit s'applique même au président Mustapha Kémal qui devra remercier de ses services son tailleur londonien. Ce décret constitue une partie d'un programme national d'économie.

HOPITAL ST-JOSEPH

Gravelbourg, Sask., le 19 octobre 1931.

Encore convalescent d'une typhoïde qui l'a abattu depuis plusieurs semaines, S. Ex. Mgr l'Evêque de Gravelbourg s'excuse de n'avoir pu jusqu'ici remercier individuellement tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser aux besoins de son diocèse. Les traits les plus émouvants de la charité chrétienne ont répondu à son appel. Bien qu'avec les Apôtres il soit tenté de s'écrier: **Quid hacc inter tantos,** la misère à soulager restant encore bien grande, il se hâte par la voix des journaux d'exprimer sa vive et profonde gratitude à tous les bienfaiteurs du diocèse, les assurant de ses prières et bénédictions. Dès qu'il lui sera possible, il leur adressera ou leur fera adresser à chacun le témoignage de sa reconnaissance.

Ph. JEROME, ptre.
Dir. du secours diocésain.

Mort du sénateur Curry

AMHERST, N.-E.—M. Nathaniel Curry, qui représentait la Nouvelle-Ecosse au Sénat canadien depuis 1912, est décédé vendredi matin à sa résidence d'été de Tignish, N.-E. Il était âgé de 80 ans.

En politique le sénateur Curry était conservateur.

M. C.-E. Gault succède à M. Camillien Houde

MONTREAL.—C.-E. Gault, député conservateur du comté de St-Georges, Montréal, à l'Assemblée législative depuis 1907, a été choisi chef de la loyale opposition de Sa Majesté à l'Assemblée Législative de Québec à une réunion des onze conservateurs qui furent élus aux élections générales du 24 août dernier.

M. Gault remplace à ce poste M. Camilien Houde, chef du parti conservateur provincial qui, n'ayant pas de siège à la Chambre, ne peut guider le parti parlementaire.

Le retour à la terre

OTTAWA.—Grâce à l'aide du ministère de l'immigration-colonisation et des services correspondants de nos deux grands réseaux, à peu près 30,000 Canadiens, hommes, femmes et enfants, ont été placés sur des terres comme travailleurs ou propriétaires durant les 12 mois expirés le 30 septembre dernier.

Là-dessus 10,953 étaient des célibataires placés comme engagés au mois ou à l'année; les autres formaient 3,761 familles de cinq membres en moyenne qui purent financer leur établissement sur des terres vacantes, grâce aux conditions faciles faites par les services occupés à ce placement.

Aucun de ces célibataires ni de ces familles ne reçut d'aide financière. C'est en Ontario que les établissements furent le plus nombreux, l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, le N.-Brunswick, le Québec, la Nouvelle-Ecosse, la Colombie et l'Ile venant ensuite dans l'ordre indiqué.

Charbon de l'Ouest vendu en Ontario

WINNIPEG, MAN.—Selon M. T. P. White, surintendant du service des wagons au Canadien National, 85 wagons remplis de charbon de l'Ouest sont passés par Winnipeg à destination de l'Ontario au cours des trois premières semaines du mois d'octobre 1931, contre 15 wagons durant les trois semaines correspondantes de 1930. La grande partie de ce charbon vient de Drumheller, de Edson et de Saunders.

Ottawa fournira $4,300,000

MONTREAL.—Il appert qu'en vertu de l'entente passée entre le gouvernement de la province de Québec et le gouvernement fédéral, la contribution d ce dernier pour les travaux de chômage sera de $4,300,000. Le gouvernement fédéral fournira en outre $700,000 pour secours directs.

Le Conseil privé rejette l'appel de la Saskatchewan et de l'Alberta

Ces deux provinces voulaient forcer le gouvernement fédéral à leur rendre des comptes sur les terres qu'il a aliénées avant 1905

LONDRES.—Le comité judiciaire du Conseil privé a rejeté, avec dépens, l'appel que les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta avaient interjeté pour forcer l'Etat fédéral canadien à leur rendre des comptes sur les terres qu'il a aliénées avant leur formation en provinces, le 1er septembre 1905. La Saskatchewan et l'Alberta en appelaient d'un jugement que la Cour suprême du Canada avait rendu le 3 février. Ce jugement avait été rendu contre la Saskatchewan, mais l'Alberta s'était associée à cette province pour l'appel au Conseil privé.

L'affaire a commencé lorsque le gouvernement canadien a cédé des ressources naturelles à la Saskatchewan. Le gouvernement fédéral consentait à rendre compte des terres aliénées après la formation de la Saskatchewan, mais cette province voulait faire remonter la reddition de comptes jusqu'à 1870, année où la terre du Prince-Rupert et les territoires du Nord-Ouest furent incorporés au Dominion.

La Saskatchewan soutenait que bien que le Dominion eût reçu entière juridiction sur la terre du Prince-Rupert et sur ces territoires du Nord-Ouest, en 1870, les revenus de cette terre et de ces territoires ne devaient pas lui appartenir en entier, car le Dominion se trouvait virtuellement dans la situation d'un dépositaire à l'égard de provinces à venir. L'Etat fédéral canadien répondait à cela qu'il n'était pas obligé d'administrer ces territoires et cette terre et d'en garder les revenus pour les provinces à venir.

Il n'y avait pas mésentente entre la Saskatchewan et l'Alberta d'une part, le Dominion de l'autre, au sujet des revenus tirés des ressources naturelles après la formation des deux provinces.

Dans son jugement, le comité judiciaire déclare qu'il est fort douteux qu'il ait jamais existé une règle invariable permettant à une colonie la jouissance des revenus de son propre territoire. Etablir si la Couronne a ou n'a pas mis l'usufruit à la disposition de telle colonie en particulier parait une question de fait dans chaque cas, déclare le comité.

Dans le présent cas, continue le comité, il est établi que la Couronne avait abandonné à l'Hudson's Bay Company tous les bénéfices qu'elles pouvait tirer de la terre du Prince-Rupert. Quant aux territoires du Nord-Ouest, il y a pour le moins doute que la Couronne ait confié à quelque autre autorité l'usufruit de ces territoires, ou que sous ce rapport, il y ait même eu dans cette partie de l'étendue une colonie au sens de l'argumentation du procureur général.

Mais même en présumant que les propositions en question sont établies, Leurs Seigneuries ne doutent pas du tout que la cession des droits de la charte n'ait eu pour effet, à l'incorporation des territoires au Dominion —1870—de donner au Dominion le droit complet d'administrer ces territoires pour les fins du Dominion tout entier et non simplement au bénéfice de leurs habitants.

Il suffit de lire les adresses du parlement du Dominion au sujet de l'incorporation des nouvelles étendues pour constater que le contrôle de tous ces territoires par le Dominion était traité comme un important facteur de la politique canadienne pour promouvoir la prospérité du peuple canadien et pour contribuer au bien de l'Empire tout entier.

Il n'est pas simplement improbable, mais il est incroyable qu'à cette phase de développement du Canada l'administration des ressources d'immenses territoires ajoutés au Dominion ait été destinée uniquement au bénéfice d'une population clairsemée.

Sir John Simon, juriste bien connu, était le principal avocat de la Saskatchewan et de l'Alberta.

A lire attentivement !

Dans quelques jours vous recevrez l'avis ci-contre vous indiquant la date d'échéance de votre abonnement. Plusieurs de nos abonnés sont en retard; l'acquit de cette petite dette aiderait beaucoup à notre journal. Ne remettez pas à demain ce qui doit être fait aujourd'hui.

* * *

"La Survivance"
Le seul journal français de l'Alberta
Organe officiel de l'Association canadienne française de l'Alberta
"DIEU ET PATRIE"
Abonnements: Canada $2.00; Etats-Unis $2.50; Europe $3.00

Edmonton, Alta.,..193....

Nous avons l'honneur de vous rappeler que votre abonnement à "LA SURVIVANCE" expirera (est expiré) à la date suivante:

1930 1931

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31

Afin d'éviter tout retard dans le service, nous vous prions de nous faire parvenir le plus tôt possible le montant de votre abonnement.

Aidons notre journal à servir les intérêts de la population canadienne française de l'Alberta

Veuillez agréer avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Téléphone 24702

"La Survivance"
10010 109e rue

Coin des

BONNES AMIES

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu chez la secrétaire, 10747 93e rue, lundi, le 2 novembre, à 8 h. p.m.

Il paraît que les Anciens Elèves prétendent se mesurer avec les Bonnes Amies dans une joute oratoire—dit débat. Chacun se souvient de celui qui eut lieu l'an dernier. Les Bonnes Amies comptent repêcher la couronne qu'elles ont perdue honorablement la dernière fois. Ce débat aurait lieu à la soirée amicale donnée par les Bonnes Amies et les Anciens Elèves au profit des pauvres vers la mi-novembre. Les détails de cette soirée seront discutés à l'assemblée. Il est donc important que toutes les Bonnes Amies soient présentes. La secrétaire.

---oOo---

COLLEGE DES JESUITES

La croisade de charité en faveur des enfants pauvres

Le 2 octobre dernier, en la fête des Saints Anges Gardiens, Sa Sainteté Pie XI a envoyé une lettre émouvante (Encl. **"Nova impendent"**) pour demander à toute la chrétienté une croisade de charité et de secours en faveur des pauvres, et plus spécialement en faveur des enfants pauvres. Le Saint Père nous y révèle la profonde commisération de son coeur à la vue de la multitude de petits enfants, "victimes les plus innocentes du triste état des choses actuelles, et qui **demandent du pain, alors que personne ne le leur rompt"**. Puis Sa Sainteté Pie XI, après aoir rappelé la sollicitude de Jésus pour les enfants, compte sur les Anges Gardiens "pour présenter au Seigneur les actes de charité accomplis par les coeurs généreux envers les enfants, et pour obtenir du ciel les plus abondantes bénédictions pour ceux qui auront pris à coeur une cause si sainte".

Dans son appel pressant, le Saint Père recommande de s'unir par exemple "à quelque institution charitable, d'efficacité éprouvée et jouissant de la confiance générale". Depuis un an, nous avons précisément au Collège une association qui s'est intéressée aux enfants pauvres, une petite conférence Saint-Vincent de Paul. Elle a déjà fait du très bon travail avec l'aide de personnes charitables. Si elle avait plus de ressources, elle pourrait adopter cet hiver une trentaine d'enfants pauvres de la ville, leur procurer des vêtements et des chandails, mais surtout des bas, des souliers et des bottines.

C'est pour assurer des ressources à la jeune Société Saint-Vincent de Paul que la Congrégation de la Sainte Vierge vient d'organiser une râfle. Toutes les sections de la Congrégation, et en particulier le Cercle Grandin de l'A. C. J. C., vont travailler de concert avec le vaillant Cercle Missiologique pour faire réussir la charitable initiative. De beaux prix seront offerts: un premier prix de $10.00, un deuxième prix de $5.00 et trois autres prix en objets de valeur. Le tirage aura lieu dans deux semaines, le soir du 8 novembre, et le résultat sera publié dans "La Survivance" du 11 novembre. Qui refusera sa sympathie à la cause des enfants pauvres? La Société Saint-Vincent de Paul recevra volontiers pour sa chère clientèle des chandails, des bas, des souliers ou des bottines pour garçons et fillettes. Les enfants pauvres se réjouiront et la croisade de charité fera peut-être tâche d'huile dans toute la population catholique pour la plus grande édification des protestants et pour la joie profonde du Saint Père.

Le jeu de crosse est en pleine faveur chez les grands et les petits. Ne pas croire qu'on manie le bâton avec élégance! Pas encore. Mais les champions eux-mêmes ont commencé comme nous. . . Alors on se lance, et les patineurs oublient que la glace ne s'annonce pas, même de loin.

Nos artistes de "A Millionaire Janitor" ont joué au couvent de Saint-Albert, jeudi dernier. L'auditoire nombreux s'y est fort amusé, dit-on. Les 300 enfants, ceux du couvent, du High School et de l'école industrielle ont fait un triomphe à notre acrobate, M. J. Yusak.

Dimanche, troisième séance de l'Académie française.

M. Brière déclame: "Si j'étais le vent." M. d'Appolonia expose le sujet à discuter: "Serait-il à souhaiter qu'on abolît la peine de mort?" Convaincu de l'inutilité, de la cruauté inhérente à toute exécution capitale, M. Saint-Arnaud fait une attaque à fond de train contre "cette coutume qui est un reste de la barbarie antique et une cruauté inconcevable dans notre société moderne, qui se pique d'altruisme. Les assassins, enfermons-les, réformons leur conscience. C'est là le devoir de l'Etat."

M. Jullion, apparemment ému par l'éloquent plaidoyer de son adversaire, développe sa thèse: "L'Etat a le droit, ayant l'autorité, et le devoir d'assurer la sécurité des citoyens. Or, abolir la peine de mort ce serait soustraire les meurtriers en puissance à la crainte salutaire de la mort et par là leur donner libre carrière. La vie deviendrait intolérable aux citoyens honnêtes."

M. Dalphond, orateur débutant, attaque M. Saint-Arnaud que, d'une voix émue et grave, M. Ricard défend.

Puis discussion libre, M. Saint-Arnaud, pressé de questions, réplique avec l'à-propos et la finesse d'un vétéran de la parole. Ses adversaires se défendent vaillamment. La victoire demeure à M. Saint-Arnaud et M. Ricard.

---oOo---

L'apostolat de la presse

L'apostolat de la presse! Mais il est le seul qui permette de pénétrer partout où il y a des mensonges à réfuter et des ignominies à flétrir, des défiances à dissiper et des haines à éteindre.—Mgr RUMEAU.

La vie en Alberta

MORINVILLE

Quelques-unes de nos bonnes familles de Morinville étaient dernièrement dans la jubilation par suite de la visite inattendue de certains de leurs membres. De fait quatre jeunes gens éloignés de chez eux depuis assez longtemps avaient conçu le projet de consacrer leurs quelques jours de vacances à faire une apparition au milieu des leurs. Donc l'on se procura un auto et l'on partit de Detroit pour Morinville. Après trois jours de marche rapide l'on arrivait à destination. Avec quelle joie ne les reçut-on pas au foyer de la famille. L'on pleurait de bonheur et vite l'on réunit tous les membres pour faire festin à ces enfants qui revenaient de si loin et que l'on n'avait pas vus depuis si longtemps. La visite devait ne durer que quelques jours et avec quelle rapidité les heures passèrent en compagnie de ceux que l'on aime toujours. Enfin après quatre jours il fallut se séparer de nouveau et reprendre le chemin de Detroit, avec l'intention bien arrêtée de revenir le plus tôt possible.

Disons en terminant que les visiteurs si bienvenus étaient Georges Bernier, fils de Dame P. Bernier, Charles de Tonnancourt, fils de Dame Roch de Tonnancourt, Joseph Hittinger, fils de Nicholas Hittinger et Joseph Zettle, frère de Dame Auguste Kraouskogh.

Ces jours derniers un groupe d'amis et de parents se réunissait pour célébrer la fête de naissance de M. Raymond Robert. C'était une surprise que l'on causait à ce Monsieur et elle fut des mieux réussies. En outre des amis et parents de la place il y avait aussi M. et Mme André Desnoyers, de Saint-Albert, M. Latour, du Fort Saskatchewan. L'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la soirée.

—Corr.

---oOo---

PICARDVILLE

Dimanche prochain, à 8 h. du soir, grâce à l'obligeance des acteurs de Morinville, nous assisterons à une grande comédie française. Le prix d'entrée ne sera que de 25 cts. Ce modeste prix engagera sans doute nombre de gens à venir se récréer après les temps d'un laborieux battage. —Corr.

---oOo---

SAINT-JOACHIM

La fête du Christ Roi eut toute la solennité qui lui était due à St Joachim. D'abord une grande partie des paroissiens s'approchèrent de la sainte table, prouvant ainsi leur amour, leur foi et leur loyauté envers leur divin Roi. A la grand'messe le R. P. C. Lefebvre, du Mackenzie, officiait, et le sermon fut donnée par le R. P. U. Langlois, provincial, qui nous rappela nos devoirs comme sujets du Christ Roi.

Durant toute l'après-midi il y eut l'exposition du Saint Sacrement par anticipation au premier dimanche du mois qui coïncide avec la Toussaint et la cérémonie des morts, le soir.

Pendant la bénédiction solennelle du Saint Sacrement, on se conforma à l'ordonnance du Souverain Pontife en récitant l'Acte de consécration au Sacré Coeur.

Dimanche soir, les dames de St-Joachim ont donné une partie de carte au profit de l'église. Malgré la concurrence d'organisations qui se faisaient dans les paroisses environnantes, le succès a été satisfaisant, et ces dames sont heureuses de remercier encore une fois les donateurs de cadeaux ainsi que les personnes qui ont participé à cette soirée.

---oOo---

JUNIORAT SAINT-JEAN

Notre première séance académique extraordinaire fut très suffisante et intéressa l'auditoire.

L'orchestre et le piano donnèrent la notre joyeuse; les chants et les dialogues se montrèrent tout à la fois sérieux et récréatifs; mais le héros de la soirée, le plus habile et mieux exercé, fut bien le cornet du R. P. Boucher, O.M.I. Aussi le R. P. Supérieur fit plaisir à tous lorsqu'après avoir donné la note générale de la séance, il remercia le cher Père et l'invita pour la prochaine réunion.

Programme exécuté: Orchestre;
Chant, T. Forestier;
Dialogue, H. Van Brabant, B. Gagnon;
Chant, "Envoyons de l'avant gaiement", P. G. Dupaigne, P.S.S., E. Forestier.
Violon, G. Diamond;
Chant, "A la volette", E. Douziech;
Dialogue, "L'école au bilboquet", E. Gouget, J. Baril, A. Girard.
Piano, J. Olinger;
Cornet, R. P. Boucher;
Orchestre; O Canada.

---oOo---

CALDER
Paroisse Saint-Edmond

Dimanche soir, 1er novembre, à 8 h. 30, comédie en deux actes par un groupe de dix élèves du Collège des Jésuites, sous la direction du R. P. d'Auteuil Richard, S.J.

A 9 h. 30, grand concours de bridge ou whist, avec plusieurs prix gracieusement offerts par M. et Mme J. C. Burger, d'Edmonton.

A l'assemblée annuelle de la Ligue du Sacré-Coeur, les messieurs suivants ont été réélus officiers à l'unanimité des membres: président: M. Alex. Bernier; vice-président, M. Léo Belhumeur; secrétaire-trésorier, M. Adélard Garon.

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL

Collège des Jésuites, Edmonton

Rafle en faveur des enfants pauvres

sous le patronage de la Congrégation de la Sainte Vierge avec le concours du Cercle Grandin de l'A.C.J.C. et du Cercle Missiologique

Au moins 30 enfants pauvres de la ville à secourir pour l'hiver

CINQ PRIX
1er prix $10.00 (en argent) — 2ème prix $5.00 (en argent)
Trois autres prix

Un billet $0.25; Trois billets $0.50; Sept billets $1.00

Le TIRAGE aura lieu le 8 novembre et sera publié dans la "Survivance" du 11 novembre

Des vêtements, chandails, bas, bottines et souliers pour garçons et fillettes seront reçus avec reconnaissance.

Les Anciens du Collège des Jésuites

C'est donc mardi prochain, le 3 novembre, qu'aura lieu la partie de cartes annuelle de l'Association des Anciens.

Nos hôtes auront à leur disposition les salles du Club La Vérendrye où les attendent une soirée, entremêlée de cartes et de musique.

N'attendez pas l'invitation des vendeurs de billets, pour nous réserver votre soirée du 3 novembre: les organisateurs ont décidé de ne mettre en vente aucun billet avant la soirée même. On commencera à jouer aux cartes à 8 h. 30 précises.

Anciens, vous êtes priés de n'être pas là. . . seuls: entraînez à la soirée de l'Association vos parents et vos amis. C'est la juste collaboration à laquelle s'attendent les organisateurs.

---oOo---

FALHER

Dimanche dernier le 18, notre paroisse avait l'honneur et le plaisir de posséder son premier pasteur Mgr J. Guy, vicaire apostolique du vicariat de Grouard.

Son Excellence s'est fait un devoir de venir nous introduire notre nouveau curé le Rév. Père Lajoie, O.M.I. Elle a voulu aussi donner un hommage de son admiration en faveur du Rév. Père J. Calais, notre ancien curé: "Toujours à son poste, à dit Sa Grandeur, la règle de sa conduite a été: pauvreté, chasteté, obéissance".

Nous remercions Monseigneur de nous avoir donné le Rév. Père Lajoie pour curé de cette paroisse. A cause de sa santé précaire, le Rév. Père J.-M. Dréau, O.M.I., premier curé de Falher, viendra comme vicaire pour lui faciliter la tâche.

M. Dubois, amateur du jeu de dames et reconnu un des meilleurs joueurs de Girouxville est venu rendre visite à M. J.-L. L'Heureux, orfèvre de Falher, qui a obtenu le titre de champion dans le fameux match Lafleur-L'Heureux.

Les battages sont à peu près finis; le grain a été battu en bonne condition. Nos cinq élévateurs regorgent de grain; les fermiers ont l'air satisfait du rendement; le prix seul, rend soucieux; une légère hausse fait envisager l'avenir avec moins de pessimisme. —Corr.

---oOo---

IMMACULEE-CONCEPTION

La partie de cartes de dimanche dernier, organisée par un comité des Dames de la paroisse fut un véritable succès. Les heureux gagnants des prix furent Mmes J. E. Brault, W. Lessard, V. Gravelle et Mlle Bourget, et MM. J. M. Deschênes, R. Paquette et H. Pomerleau. Après un programme agréable auquel prirent part Mme Corriveau, Mlles N. Ferguson et N. Corby et M. Doucette, les Dames servirent un délicieux goûter. Nos félicitations aux artistes et aux Dames organisatrices.

Nous aurons deux parties de cartes au mois de novembre: une le 8 novembre, et le 22 novembre nous fêterons la Ste-Catherine. N'oubliez pas ces deux dates. Nous vous promettons des soirées intéressantes.

Baptême.—Joseph Roméo Bernard Vianney Turgeon, né de Noël Turgeon et Irène Robidas. Parrain M. L. L'Abbé; marraine, Mlle E. Turgeon.

Famille de musiciens

—Jouez-vous d'un instrument?
—Je suis **"cornetiste"**.
—Et votre grande soeur?
—Elle est **"pianiste"**.
—Et votre frère?
—Il est **"violoniste"**.
—Et votre mère?
—Elle est **"harpiste"**.
—Et votre père?
—Il est **"pessimiste"**.

BEAUMONT

M. et Mme Adélard Labonté, recevait dernièrement la grande visite de leur fille, Soeur Marie Yolande, religieuse depuis huit ans chez "Les Petites Franciscaines de Marie", à La Baie St-Paul, P.Q. Elle avait pour compagne de voyage, Rév. Sr. Marie Isidore, de Fort Kent, Maine. Une petite fête réunissait tous les membres de la famille heureux de jouir de la présence de leur bien aimée Rose.

Baptême: A M. et Mme Emile Morin, née Berthe Dagenais, une fille baptisée: Marie Aline Georgette. Parrain et marraine M. Maurice et Mlle Rolande Dagenais, oncle et tante de l'enfant. —Corr.

---oOo---

COLLEGE ST-ANTOINE

La vie de nos programmes scolaires se développe et s'agrémente. Le cours de littérature française étudie les débuts généreux, inhabiles encore et enfantins de notre littérature au Moyen-Age. La méthode de clarté de J. Calvet facilite cette excursion dans les beautés naïves et gracieuses du Moyen Age.

Le précis du cours de littérature française de Charles Urbain permet à nos Canadiens français d'espérer compter un jour au nombre de nos littérateurs d'envergure et d'expression heureuse. Puissent ces espérances trouver leurs premières réalisations enveloppées d'une atmosphère de sympathie!

Le cours de science connait une nouvelle phase de progrès. Jusqu'ici le cours comportait une démonstration en vues animées seulement; désormais nous pourrons avoir des expériences pour illustrer la théorie. Nos élèves verront leur légitime curiosité mieux satisfaite grâce à la bienveillance de M. O'Brien, secrétaire de la "Separate High School" et au dévouement du R. P. Daly, principal de la "High School", sur la 109e rue. Plusieurs fois par mois le cours se donnera au laboratoire de l'école de la 103e rue.

Nos Ukrainiens et nos Polonais pourront désormais avoir un cours sur leur langue maternelle. M. Michel Ukranians sera leur professeur. Le R. P. Adalbert se charge d'enseigner l'allemand à nos étudiants de langue allemande. M. McNamara de langue anglaise enseigne l'anglais dans toutes les classes. On apprécie sa compétence et son zèle.

Chaque midi une partie de la récréation est employée à la gymnastivelle Ecosse, la Colombie et l'Ile du P.E., venant ensuite dans l'ordre indiqué.

---oOo---

TANGENTE

Acquisition.—M. le curé C. St-Pierre vient de faire l'acquisition d'une automobile sédan marque "Chrysler"; il lui sera ainsi plus facile de se transporter aux différents endroits où son ministère l'appelle. Félicitations!

Mariage.—La semaine dernière M. Ernest Lecours conduisait à l'autel Mlle Juliette Langlois, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé. Le nouveau couple est parti pour Girouxville où ils demeureront. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

En visite.—Mlle Lucia Boucher, de Picardville, en visite chez sa soeur Mme Geo. A. Thibault et son frère M. Lucien Boucher. Plusieurs jeunes gens nous reviennent des battages et semblent contents de revoir leur "home", bravo!

Les battages sont à peu près terminés à Tangente. Il va sans dire que la température idéale que nous avons cue y a beaucoup contribué. —Corr.

GIROUXVILLE

Depuis une semaine des avis ont été affichés aux bureaux de poste de la localité avertissant tous ceux qui avaient besoin de secours par travail de s'adresser aux officiers, chargés de telle distribution en chaque endroit . . . Voilà une nouvelle réconfortante, d'une pierre on fera deux bons coups, on soulagera ceux qui sont dans le besoin; 2o on ouvrira des routes aux nouveaux colons, on leur donnera des communications avec le reste du monde, ce qui leur donnera le moyen d'écouler leurs produits et rendra la vie possible, malgré l'éloignement et la quasi solitude des temps de défrichement et de vie pionnière.

Mais, dira M. Louis Hébert, dans le numéro du 13 octobre, "Le Droit". En marge aux travaux à être exécutés sur la "route nationale, etc."

"Seuls les agriculteurs de l'Ouest, enfants gâtés du pays, bénéficieront de l'aide directe du Gouvernement.—Relisez, s.v.p.—ce que ci-dessus. Quant à nous, peu importe la mévente de nos produits, l'absence des marchés, nous n'aurons qu'à payer . . . pour les autres, c'est juste, n'est-ce pas?

"Mais c'est un peu notre faute. Quand s'est faite la première distribution de "nanan" au provinces de l'Ouest, nous n'avons rien réclamé. Vous savez que nous sommes une race de martyrs et de candidats au martyre. Aussi, tardant à nous organiser en unions, à présenter un front uni au gouvernement, nous nous taisons, nous contentant de nous lamenter derrière la porte de l'économe agricole. Voyez comment le manque de coopération, d'Union légale nous fait pâtir. Tandis que des plaines du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, les représentants des 150,000 cultivateurs viennent faire le beau et le mauvais temps à Ottawa, nous restons les bras croisés dans nos paisibles comtés de l'Est.

"Conséquence: Nous aurions besoin, nous aussi, de secours directs, et nous n'aurons rien. Il nous faudrait des allocations pour le drainage, pour le transport, pour les engrais chimiques, etc., . . . nous devrons nous en passer . . . quand on se promènera à notre porte. . ."

De même chez nous, cher M. Hébert, nous devrons nous en passer de ces secours directs, nos gens devront travailler aux routes cantonales et gagner le pain de la famille tout en faisant oeuvre utile, pratique, nationale.

Que ne nous parliez-vous des 5 millions de dollars pour la voirie dans le Québec et huit millions pour un boulevard métropolitain sur l'île de Montréal?

—Corr.

---oOo---

BONNYVILLE

Hier, notre salle paroissiale se remplissait pour la première de nos soirées familiales cette automne. Les paroissiens répondirent généreusement à l'appel de notre curé. Nos bons amis de Saint-Paul de nouveau fournirent le programme: et quel programme! Ce n'est pas que les pièces furent si considérables en elles-mêmes mais bien parce qu'elles furent rendues avec un art vraiment incomparable. La première représentation: "La souris" fut donnée par Mlle et M. Léon Fraser de Saint-Paul: deux acteurs dont la réputation n'est plus à faire, mais qui charment toujours leur auditoire. La deuxième pièce: "Les petites accordailles" fut également bien et les caractères si bien personnifiés et avec tant de naturel qu'il souleva beaucoup d'applaudissements. Les acteurs étaient Mmes Beaudry et Benoit de Saint-Paul et MM. Léon Fraser et Damase Leroux. Mme M. Drouin nous chanta gracieusement une couple de chansons fort aimables. En somme nous sommes redevables à nos charmants voisins d'une soirée récréative des plus amusantes.

La soirée débuta par une partie de cartes. Mme J. M. Déchène et M. Arthur Robitaille gagnèrent les premiers prix au bridge; Mlle Florence Roberge et M. Prosper Limoges gagnèrent au "cinq cents" et Mlle Eva Chatel et M. Laforce gagnèrent au Euchre. Les prix étaient généreusement donnés par nos trois marchands Brosseau et Cie, J. Nap. Vallée et J. H. Lirette.

Un terrible accident survint à un chauffeur de camion de Tomlinson et Cie, entrepreneurs sur la construction du Canadien National. Un M. Mott, célibataire, de Montréal, fut renversé sur la route et recueilli peu après privé de connaissance. Il expira dimanche matin à l'hôpital général Duclos.

Un accident terrible est survenu samedi, quand l'enfant de John Dlugos, âgé de quatre ans a été ébouillanté à mort.

Avec ses petits frères et soeurs la petite victime était à jouer dans la cuisine, lorsque la mère était à laver les planches, à quelques pas de l'accident, tout en jouant, un des enfants fit tomber un plat d'eau bouillante sur la tête et les épaules de l'enfant. On le transporta immédiatement à l'hôpital Saint-Louis de Bonnyville, et malgré les soins que le docteur S. Sabourin et les RR. Soeurs lui donnèrent l'enfant mourut quelques heures plus tard.

Les battages s'achèvent dans des conditions favorables. Les prix s'élevant un peu; l'on voit le commerce reprendre un peu d'activité. Notre moulin à farine fonctionne régulièrement et tous sont enchantés des résultats. Nous souhaitons plein succès à cette nouvelle industrie. Cette année la crèmerie a rapporté un résultat inattendu. Le rendement a doublé ceux du passé et ce malgré les prix de misère qui ont régné tout l'été. Cela a beaucoup aidé à un très grand nombre de cultivateurs et partant au commerce local.

MM. Oscar Audette et Ovila Binette sont de retour parmi nous après un séjour à l'hôpital à Edmonton. Tous deux se portent très bien maintenant.

Dimanche prochain, le 1er novembre dans l'après-midi, aura lieu la bénédiction du nouveau cimetière par l'abbé Lepage de Saint-Vincent, ainsi qu'une représentation cinématographique de sainte Thérèse de Lisieux, donnée par le R. P. Langlois d'Edmonton. L'on rapporte que c'est un film d'une grande valeur.

Dimanche dernier fut baptisé Joseph Gaston, fils de M. et Mme Philippe Séguin de Bonnyville. —Corr.

---oOo---

SAINT-VINCENT

C'est avec surprise que nous avons entendu, dimanche dernier, recommander aux prières M. l'abbé Jean-Baptiste Leduc, décédé à Legal, où il était retiré depuis quelques années. Il n'était pas inconnu pour les paroissiens de Saint-Vincent puisqu'il a été sept ans curé de Saint-Lina, paroisse voisine. Son grand esprit de foi et sa piété étaient remarquables aussi nous ne manquerons pas de nous rappeler dans nos prières celui que Dieu vient d'appeler à Lui. Le nombre de nos prêtres de la première heure se fait de plus en plus rare. Espérons que la divine providence nous conservera encore longtemps ceux qui restent et suscitera des vocations sacerdotales parmi notre jeunesse.

Notre salle paroissiale sera prête pour la Ste-Catherine et tous ont hâte d'en faire l'inauguration. Un magnifique programme est à l'étude et le 25 novembre 1931 fera époque dans les annales de la paroisse. Pour la première fois depuis sa fondation elle pourra dire avec fierté qu'elle possède une salle paroissiale et fera belle figure avec les autres salles des paroisses environnantes.

Ont été faits enfants de Dieu:

Joseph Roger René, fils d'Henri Goubault et de Marie-Anne Ouellette. Parrain Edmond Bouchard et la marraine Eugénie Dufault, son épouse.

Marie Rachel Réjeanne, fille de Marc Bouchard et de Cécile Adam. Le parrain a été Edmond Bouchard et la marraine Eugénie Dufault, son épouse, grand'parents de l'enfant.

Joseph René Léonce, fils d'Emile Vallée et de Berthe Malo. Le parrain a été Léonce Langevin et la marraine a été Jeanne Malo, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Un grain de bon sens.—Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas l'espérance. Les morts sont des invisibles mais pas des morts. —Corr.

Deuil pour la paroisse de Legal

La paroisse de Legal est en deuil. M. l'abbé Jean-Baptiste Leduc, vicaire depuis juillet 1928, est décédé dans la nuit du vendredi à samedi. Ne s'étant pas rendu au couvent pour l'heure de la messe, les religieuses firent prévenir M. le curé, qui monta aux appartements du vicaire. Il était mort, mort depuis quelques heures déjà d'après les constatations du Dr J. H. Riopel, appelé en toute hâte. M. l'abbé Leduc avait une santé, qui laissait beaucoup à désirer, depuis plusieurs années; mais rien cependant ne laissait prévoir une mort aussi soudaine. La veille, il avait fait sa sortie habituelle dans le village, et s'était occupé d'exercer les servants de messe. Le corps fut exposé au presbytère jusqu'à lundi, deux heures après-midi; il fut ensuite transporté à l'église en attendant les funérailles, qui furent fixées à dix heures, mardi matin. Elles ont été présidées par Mgr l'archevêque d'Edmonton et le service fut chanté par Mgr Pilon, curé doyen de Morinville et ancien professeur du défunt au collège de Valleyfield. M. l'abbé J.-Bte Leduc naquit à St-Stanislas Kostka, comté de Beauharnois, le 23 juin 1879, fut ordonné prêtre en 1908, et après avoir été deux ans vicaire dans son diocèse d'origine, il vint à Edmonton pour se dévouer aux missions de l'Ouest. Il fut successivement curé d'Edson, de Brosseau, de Sainte-Lina et de Picardville. C'était un prêtr de devoir, pieux et zélé, ne regrettant qu'une chose, de ne pouvoir faire davantage pour Dieu, l'Eglise et les âmes. Sa santé ne le lui permettait pas. Les paroissiens sont venus nombreux prier devant sa tombe et au presbytère et à l'église, et l'assistance fut nombreuse aux funérailles. Requiescat in pace, que son âme repose en paix. Ainsi soit-il.

Propos agricoles

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	42½
No 2 Nord	37½
No 3 Nord	33½
No 4 Nord	31½
No 5 Nord	27½
No 6 Nord	25½
Fourrage	25½

Avoine—

No 2 C W	19½
No 3 C W	16½
Fourrage	16½

Orge—

No 3 C W	19
No 4 C W	17

Seigle—

No 2 C W	21½
No 3 C W	19½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	61⅛
No 2 Nord	54⅝
No 3 Nord	51⅝
No 4 Nord	48⅞
No 5 Nord	46⅛
No 6 Nord	43⅞
Fourrage	53⅛

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	62¾
No 2 Nord	57½
No 3 Nord	53
No 4 Nord	51½
No 5 Nord	47½
No 6 Nord	41½
Fourrage	40½

Avoine—

No 2 C W	33⅛
No 3 C W	30⅛
Fourrage	30⅛

Orge—

No 3 C W	35½
No 4 C W	34

Seigle—

No 1 C W	41⅛

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.75 à 4.25
" qualité moyenne	3.25 à 3.50
" commune	3.00 à 3.25
Veaux de choix	5.00 à 6.00
" qualité moyenne	4.00 à 5.00
" communs	2.50 à 3.50
Bouvillons (steers) de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	3.50 à 3.75
" communs	2.00 à 3.25
Boeuf de choix	2.50 à 3.00
" ordinaire	2.00 à 2.25
" commun	1.25 à 1.75
Mouton de choix	4.25 à 4.75
" de l'année	3.00 à 4.00
Brebis	2.00 à 3.00
Porc à bacon	4.35

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80

Crème—

Spéciale	16
No 1	14
No 2	11

Oeufs—

Extras	24
Frais	21
1ère qualité	10
2ème qualité	08

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

ENCORE ELLE!

Parler encore et toujours d'économie à un peuple, en détresse, à des cultivateurs qui en arrachent pour vivre, semble pour le moins étrange.

L'économie? . . . Grand nombre de jeunes des deux sexes n'en comprennent, n'en soupçonnent même pas le sens.

L'économie? . . . un mot du dictionnaire; un point. C'est tout.

Nés et élevés dans les années de prospérité inouïe, s'ils ne gaspillent pas leurs piastres en dépenses condamnables comme les buveurs d'alcool ou les coureuses de chemin, ils s'imaginent être l'économie incarnée, ambulante vivante.

C'est le temps ou jamais pour eux de refaire cette éducation faussée.

* * *

Disons d'abord que l'économie, c'est l'ordre dans les dépenses, l'ordre dans la conduite d'une ferme, d'une maison, d'un ménage.

N'est donc pas économe le cultivateur, jeune ou vieux, qui laisse dehors, à la pluie battante ou au soleil brûlant, herses, charrues, faucheuses ou charrettes quand il a fini de s'en servir. Il ne met pas d'ordre, pas d'économie dans la conduite de sa ferme.

N'est pas économe celui qui laisse ronger par la rouille ses instruments aratoires, celui qui ne les répare pas à temps, qui remplace . . . indéfiniment un boulon par un bout de broche ou par un vieux clou.

Il ne met pas d'ordre, pas d'économie dans la conduite de sa ferme. N'est pas économe celui qui accroche ses harnais . . . à terre, celui qui ne les recoud pas, qui ne les graisse jamais, qui les laisse . . . à perpétuité sur le dos de ses pauvres chevaux qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il tonne.

Il ne met pas d'ordre, pas d'économie dans la conduite de sa ferme.

N'est pas économe celui qui charge trop lourdement ses chevaux, qui les bat follement, qui les voudrait . . . plus intelligents que lui-même, qui les soigne mal, les laisse refroidir inutilement, qui ne sait que crier: marche, sans pitié pour ces pauvres bêtes, qui les met entre les mains du premier venu.

Il ne met pas d'ordre, d'économie dans la conduite de sa ferme.

* * *

N'est pas économe celui qui ne trait pas ses vaches à l'heure, qui les caresse ou les laisse caresser . . . à coup de bancs, à coup de pieds ou à coups de poings, pas économe celui qui ne contrôle pas sévèrement leur rendement laitier, pas économe celui qui n'a jamais assez de cris et . . . de chiens pour les faire courir, pas assez de haches pour leur couper la queue, celui qui n'a pas d'étrille et de brosse pour les panser, pas de pelle pour nettoyer l'étable.

Il ne met pas d'ordre, pas d'économie dans la conduite de sa ferme.

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tout le gaspillage qui se fait sur une ferme.

Ce gaspillage inconscient goutte à goutte empêche l'épargne, est ruineux pour la famille et pour le pays.

* * *

L'épargne? Mettre de côté de l'argent pour régler ses affaires ou pour assurer ses vieux jours, parlons-en!

L'épargne coopérative! Mais, elle assurera notre indépendance économique!

C'est la thèse en raccourci, développée à Sherbrooke, par M. Aurélien Bélanger, ancien député canadien-français de Toronto.

"Sans argent, a-t-il dit, dans ce monde capitaliste et matérialiste, la race ne jouerait qu'un rôle de troisième ordre, et nous serions bien des scieurs de bois et des porteurs d'eau".

"Si nous voulons que la religion donne à notre race le prestige qui la maintiendra au rang qui lui appartient, il faut que nos temples soient dignes du Dieu qui les habite, et digne de tous ceux-là qui ont apporté au pays la Foi. Et pour cela, il faut de l'argent; il en faut pour que nos prêtres ne soient pas inférieurs aux autres adeptes des différentes professions".

Il faut de l'argent pour soutenir nos missions et nos missionnaires. "C'est aux Canadiens-français que le Pape demande de participer à la propagation de la Foi".

"L'argent est nécessaire pour augmenter le prestige de la race dans Ontario", ajoute M. Bélanger.

"Il n'y a qu'une manière de capitaliser: l'accumulation; et l'accumulation ne peut se produire que par l'Epargne".

Et l'épargne n'a qu'une forme qui soit fructueuse et profitable, c'est-à-dire exempte de tout risque. C'est ce qui caractérise l'épargne individuelle, ce sont les risques".

"Il est malheureux", qu'on ait donné à ce système de la Coopération à l'Epargne, un nom qui ne veut rien dire: l'Assurance; on aurait dû l'appeler de son nom descriptif: L'Epargne Coopérative.

L'Epargne assurerait l'instruction d'un plus grand nombre de nos enfants: "Nos compatriotes des autres provinces paient deux fois pour donner une instruction convenable à vos petits frères dans la langue et la Foi". . .

L'économie bien comprise, l'épargne pratiquée par tous et chacun, voilà à peu près les seuls remèdes à la crise actuelle.

Le rajustement économique se fera si l'on redevient des économes et des épargnants.

Louis ARNEAU.

A notre choix

Pour que des milliers de familles de chômeurs ne meurent pas de faim, en ville, cet hiver, nous dépenserons des douzaines de millions.

Il en fut de même l'an dernier.

C'est ce que nous ferons sûrement encore l'hiver de l'an prochain.

Cet hiver, il nous faudra nourrir les chômeurs de l'an dernier, plus les nouveaux, parce qu'avec les millions dépensés pour les chômeurs l'an dernier nous n'avons établi personne.

Il faudra payer des loyers, acheter du charbon aussi bien que des vêtements et de la nourriture.

En moyenne, nous dépenserons de $400 à $500 par famille, pour qu'en ville, des familles ne meurent pas de froid et de faim.

A quelques-uns de ces chômeurs on fera faire des travaux de luxe, des travaux que nos finances délabrées ne devraient pas nous permettre présentement. Des milliers d'autres seront logés et nourris à ne rien faire.

Et cela dans un pays où il reste des centaines de millions d'acres de bonne terre arable à mettre en culture.

Avec les millions que nous dépenserons pour nourrir ces familles, en ville, à ne rien faire, nous pourrions leur fournir l'occasion de s'établir pour n'avoir plus à compter sur les autres pour vivre, du moins celles qui le veulent.

Pourquoi n'essayerions-nous pas de cette politique?

Dans la province de Québec, cette année, plus de trois mille familles se sont établies avec l'aide gouvernementale. Bientôt ces familles seront en état de se suffire. En attendant, elles n'ont pas de loyer à payer, pas de charbon à acheter. Cela économise des sommes qui peuvent être utilisées à organiser la mise en valeur d'une terre inculte, mais de bonne qualité.

Et nous avons des centaines de terres qui ont un commencement de défrichement, parfois des bâtisses, assez de défrichement, de labour, pour récolter le nécessaire pour la table d'une famille nombreuse.

Ce que la province de Québec a fait dans ce sens est un commencement.

Il faudrait établir encore des milliers d'autres familles, qui ne demandent pas mieux que de retourner à la terre.

Il nous faudra choisir entre l'établissement des Canadiens sur les terres de leur pays, ou l'établissement du "dole system" comme en Angleterre.

Que choisirons-nous?

Le "dole" coûte des millions, annuellement, sans rapporter quoi que ce soit en retour.

Le développement du pays par la culture permet au moins aux familles de récolter pour manger.

Que choisirons-nous?

Les uns sont pour le "dole system" comme en Angleterre.

Pourtant, si une bonne fois, on voulait essayer d'aider les Canadiens à s'établir sur les terres de leur pays.

J.-E. LAFORCE.

CULTIVATEURS

Vous vous sauverez en vous instruisant, en vous disciplinant, en vous organisant

L'Homme d'Etat qui a prononcé ces paroles n'est pas le premier venu: il s'agit de M. André Tardieu, ancien premier ministre de France qui a accepté sous le gouvernement actuel du sénateur Laval le portefeuille de l'Agriculture.

La France traversait alors une crise économique et l'agriculture souffrait. M. Tardieu s'est dévoué à la cause nationale et si, aujourd'hui l'agriculture est sortie du marasme, en France, elle le doit en grande partie à l'homme que son passé ne semblait pas désigner pour un semblable rôle.

C'est au cours d'un congrès agricole, tenu dans le sud-ouest de la France que M. Tardieu a prononcé les paroles que nous citons plus haut.

Si elles sont vraies pour la France, le sont-elles moins pour le Canada, nous ne le croyons pas.

Un peuple a besoin d'être instruit pour être fort; l'instruction varie suivant les nécessités des diverses classes; les études ne sont pas le même pour un avocat que pour un médecin, l'un peut ignorer ce que l'autre doit savoir, il en est de même du cultivateur. ses connaissances doivent porter sur des sujets qui sont particuliers à ses besoins, il a besoin de les posséder et mieux, il les possédera, plus il sera en mesure d'en tirer profit.

Cette instruction impose une discipline au cultivateur, c'est-à-dire qu'il doit marcher dans le rang sans prétendre tout diriger, il peut être à l'avant-garde, mais il ne doit pas quitter le gros de la troupe, et pour bien tenir sa place, il faut nécessairement qu'il fasse partie d'un groupement, d'une organisation.

Comme on le voit, la question est simple, il faut que le cultivateur soit instruit, discipliné et organisé.

L'instruction s'acquiert par la lecture, par la conversation, par l'assistance aux conférences en autant que l'ensemble touche les sujets agricoles.

La discipline en découle naturellement, le cultivateur s'est rendu compte de sa nécessité en s'instruisant sur les questions professionnelles, il comprend l'utilité de l'union et il sait qu'il faut que chacun soit à sa place.

L'organisation est le complément direct des deux sujets précédents, elle débute dans la paroisse, elle se continue dans le comté, dans le diocèse, et elle se complète par une direction centrale qui veille aux intérêts de tous.

Quel est l'homme qui pourrait jouer son rôle parfaitement s'il n'est ni instruit, ni discipliné? Soit qu'il comprend mal, soit qu'il veuille s'imposer indûment, il arrivera fatalement qu'il fera des impairs ou rater la pièce.

Aussi, nous demandons à tous de méditer les paroles de M. Tardieu et nous disons avec lui: Cultivateurs, vous vous sauverez en vous instruisant, en vous disciplinant, en vous organisant.

La semence canadienne est la meilleure pour la culture des pois

Le commerce des pois à conserves ou de jardin se développe de plus en plus, et la Division fédérale des Semences recommande, pour que ce commerce soit plus avantageux, d'employer de la semence produite au Canada.

Le succès de la culture des pois dépend, dans une large mesure de la qualité de la semence employée. Cette récolte cause parfois des désappointements; c'est généralement parce que la semence germe mal en terre. Cet accident se produit surtout lorsqu'on se sert de semence importée, qui a pu germer assez bien dans le laboratoire d'essai pour mériter de recevoir un permis d'importation, mais qui ne germe pas aussi bien dans les conditions des champs.

On croit que cet échec de la récolte peut être dû à des maladies portées par la semence, résultant en grande partie du fait que la semence de ce genre a été cultivée trop longtemps sur le même sol ou dans la même étendue.

Par contraste aux récoltes importées, les récoltes provenant de semence canadienne ont été remarquablement exemptes de maladies et ont produit des rendements bien supérieurs.

Ces résultats démontrent qu'il est possible de développer la production de graines de légumes, et spécialement des graines de pois de jardins et de conserves sans maladie au Canada et ils montrent également que le grainetier canadien ferait bien de s'approvisionner au pays même.

Cette industrie est en bonne voie d'établissement en Ontario dans le Sud de l'Alberta et la Colombie Britannique.

—oOo—

Le premier rapport indique que plus de 7,000 cochets ont été vendus

Les rapports reçus par le Service de l'aviculteur du ministère fédéral de l'agriculture. Ottawa, montrent que le nombre total de cochets présentés pour la vente sous le système fédéral de distribution est de 7,552. En voici le détail:

Colombie britannique	2,561
Alberta	198
Saskatchewan	385
Manitoba	1,050
Ontario	1,458
Québec	770
Nouveau Brunswick	700
Nouvelle Ecosse	205
Ile du Prince Edouard	225

Il y a sur ce nombre 3,956 Leghorns blancs à crête simple, 2,839 Plymouth Rocks barrés, 495 Rouges de Rhode Island; il y a aussi des Anconas à crête simple, des Andalouses bleues, des Wyandottes Blanches, des Orpingtons fauves, et les Rocks barrées, au total huit races. Le gouvernement fédéral paie un tiers du prix de ces oiseaux mâles à l'inspection, et les frais de transport sur quantités de 10 ou plus.

—oOo—

Employons plus de farine de poisson

Dans une déclaration publiée dernièrement, la Division fédérale des semences appelle l'attention sur le fait que l'on peut se procurer de la farine de poisson fabriquée au Canada, dans les Provinces Maritimes. La farine de poisson jouit d'une grande réputation comme aliment riche en protéine pour les bestiaux et les volailles et prend la place de la viande cuvée (tankage). C'est aussi une excellente source d'azote organique et d'acide phosphorique pour l'engraissement du sol.

Une bonne année pour le contrôle de la ponte des volailles

Les entrées au contrôle de la ponte sont égales à celles de l'année dernière à la même époque, et tout fait prévoir qu'il y aura une augmentation considérable pendant les deux mois qui restent encore, déclare M. R. W. Zavitz, surveillant du Contrôle à Ottawa. Le dernier jour pour la réseption des entrées est le 30 novembre, mais comme les relevés de ponte ne peuvent commencer qu'un mois après la réception des entrées à Ottawa, les cultivateurs et les aviculteurs qui veulent profiter entièrement de l'année de contrôle devraient remettre leur entrée au surveillant le 31 octobre, au plus tard.

Tous ceux qui ont le temps et les qualités voulues pour entreprendre l'élevage des volailles trouveront que le contrôle de la ponte est un des meilleurs moyens d'établir cet élevage sur une saine base. Les notes sont simples et pratiques, et commes elles sont sujettes à la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture, elles sont acceptées pour la délivrance de certificats aux poules qui pondent le nombre minimum voulu d'oeufs pour se qualifier. En outre, les visites des inspecteurs à intervalles réguliers permettent à l'éleveur de se renseigner et de mieux conduire ses opérations, ce qui lui vaut bien des fois le coût de l'entrée qui est nominal.

—oOo—

La France achète des bêtes à cornes

Le transport de 176 bovins canadiens évalués à plus de 500.000 francs sur le bateau "Minetonka", marque un développement nouveau et important dans l'exportation des animaux canadiens. Cette première expédition a créé une impression très favorable en France et l'on croit que les agents français viendront au Canada et achèteront des génisses, des taureaux et d'autres sujets reproducteurs en vue de refaire les troupeaux de France qui ont subi de lourdes pertes. Le Canada et la Suisse sont les deux seuls pays dont les bestiaux sont autorisés à entrer en France par les autorités vétérinaires françaises, et comme la Suisse n'a pas le moindre surplus à exporter, le superbe état de santé des bestiaux canadiens fournit au Canada une belle occasion.

—oOo—

On se prépare à recevoir les délégués au congrès de Rome

Les délégués au Cinquième Congrès mondial d'Aviculture qui sera tenu à Rome, Italie, en 1933, auront une occasion exceptionnelle de voir le pays. Non seulement ils visiteront "Rome" pendant la semaine du Congrès, mais ils seront les hôtes du gouvernement de l'Italie pendant une tournée de huit jours. Leur itinéraire couvrira beaucoup d'endroits historiques et d'un haut intérêt, notamment Leghorn, Florence, Pise, Prousse, Ancona, Bologne, Roviga, Milan, Como et Venise. Les délégués canadiens reviendront en Angleterre en passant par la Suisse, l'Allemagne, la Belgique et la France. Les délégués se rendant à Rome auront le choix des routes suivantes: Paris et le Sud de la France; Gibraltar et la Vieille Espagne; la Riviera et vapeur directement sur Naples, avec arrêt d'une journée à Palerme. M. F. C. Elford, aviculteur du Dominion, s'occupe de voir à ce que le Canada soit bien représenté et sera heureux de recevoir un mot de tous ceux qui se proposent d'assister au Congrès.

Profitent du change

Depuis que le dollar canadien est coté à 88c à New York, les acheteurs des Etats-Unis reviennent chez nous pour acheter des vaches laitières et des boeufs d'engrais. La dépréciation actuelle de notre monnaie leur donne un avantage qui leur permet de passer la barrière du tarif. Un acheteur venant à Ottawa la semaine dernier pour y chercher des vaches laitières a présenté une lettre de crédit de $1,500 et a reçu un compte de dépôt de $1,650. Il résulte de cet état de choses un débouché attrayant et avantageux pour le producteur canadien, car le dollar canadien a conservé sa pleine valeur chez nous, et l'acheteur des Etats-Unis redevient actif. On prévoit qu'il en résultera une demande considérable de bestiaux canadiens.

Production du sucre d'érable

La valeur du sucre d'érable et du sirop d'érable produits au Canada au printemps de 1931 était estimée à $3,537,700 dont $930,800 pour le sucre et $2,606,900 pour le sirop. Il s'est produit 5,484,100 livres de sucre d'érable et 1,314,70 gallons de sirop d'érable. Sur cette production totale de sucre d'érable, la province de Québec a contribué 4,726,00 livres et 737,000 gallons de sirop d'érable. L'Ontario vient deuxième avec 636,000 livres de sucre et 572,4000 gallons de sirop. Le reste des deux produits provenait de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Le sucre a obtenu un prix moyen de 17 cents par livre et le sirop de $1.98 par gallon.—Extrait de l'Economiste agricole.

L'onguent de soupe aux pois

par J.-B. COTE

C'était un bon vieux médecin à l'ancienne mode. Il composait lui-même ses médicaments, et, comme Ambroise Paré, disait à ses patients: "Je vous soigne, mais c'est Dieu qui vous guérit." Il n'était peut-être pas un grand savant en sciences naturelles, mais il avait une foi solide et éclairée sur laquelle il réglait sa conduite en toute sûreté. Sa médecine était fortement empirique, cependant comme il priait continuellement pour ses malades, il n'en perdait pas plus que ses autres confrères.

Par une belle journée ensoleillée de mai, il s'en allait paisiblement sur la route raboteuse dans la voiture d'un "habitant" des concessions qui était venu le chercher pour un grand garçon malade, et, tout en fumant avec béatitude, il écoutait intéressé les confidences de son conducteur.

—"C'est pas pour rien dire de trop, docteur, disait celui-ci, mé l'année est ben mauvaise—Marche don' Fanny—Après une chose c'est l'autre. J'vous l'cache pas, si y avait pas un bon Dieu de l'aute'côté pour arranger tout çà, j'cré ben que j'me découragerais.—Hue, Fanny, s. . .ée jument.—On dirait qu'à l'fait exprès pour passer sus les plus grosses roches."

—"Chacun a sa part d'épreuves dans ce bas monde, mon pauvre André, reprit philosophiquement le docteur. La vie, vois-tu, c'est un voyage désagréable sur une mauvaise route toute parsemée de cahots et de cailloux qui nous secouent rudement tout le long du trajet. Quand on est jeune, cette route nous apparait tout unie et bien attrayante. On s'y précipite avec ardeur courant après un bonheur qui nous échappe continuellement et sans faire attention aux ornières qui usent. Vient l'âge qui nous fait sentir tout-à-coup les fatigues du chemin. Si on n'a pas alors le regard fixé clairement sur le terme du voyage, on est bien malheureux. Un bon jour on trébuche dans une ornière plus profonde que les autres et on y reste. Quelqu'un creuse un trou près de la route, nous jette dedans, et la foule continue de passer, affairée, indifférente, joyeuse et rapide sans même accorder une pensée à celui qui a fini son voyage et qui repose là."

—"Vous parlez comme M. l'curé, docteur. Dites-moé don', vous qu'êtes quasiment aussi savant qu'un député —giddap Fanny—pourquoi la malchance tombe-t'y plus sus' les pauvres que sus les riches dans l'monde?"

—"Sais-tu, reprit le docteur, pourquoi les moutons blancs mangent plus que les noirs?"

—"La belle affaire, c'est parce qu'y en a plusse pardi."

—"Eh bien, c'est la même chose pour les épreuves de la vie. Comme il y a plus de pauvres que de riches dans le monde la malchance parait tomber plus dru sur eux que sur les autres; et à part çà il ne faut pas oublier que la Providence permet que ses amis soient éprouvés afin de donner aux riches l'occasion de faire la charité."

—"Tenez, docteur vous savez que j'sus pas riche. J'ai travaillé tous les jours de ma vie d'un soleil à l'autre excepté les dimanches. J'ai fait mon possible pour élever ma famille comme y faut. Sans m'vanter, j'ai jamais fait d'tort à personne—Fanny, ma salope—eh ben, vré comme vous êtes là, j'ai toujours été dans la "berluck"; et c't'année c'est pire que les autres."

—"En effet, répondit le docteur sympathique, tu as eu ta bonne part d'épreuves."

—"Plus q'ma grosse part, docteur. Comptez sus vos doigts.—Et l'année a est pas encore finie: j'avais deux chevaux, j'perds le meilleur. Sus deux portées de p'tits cochons, j'en réchappe cinq.—Fanny, ma morpionne; tu vas goûter d'la hart!—J'ai quat'vaches, eh ben c'printemps, sous l'respecte que j'vous dois, personne vèle.

—"Mais, interrompit le docteur, il me semble que plusieurs de ces pertes-là auraient pu être évitées avec du soin."

—"Pour finir—Avance don' Fanny, paresseuse—v'là l'garçon avec enne' jambe malade et qui pourra p't'être ben pas travailler aux foins."

—"Il ne faut pas que tu te fasses de la bile, André, dit le docteur. Après le mauvais temps, le soleil se montre toujours. C'est mon idée que ton garçon n'a rien de grave et qu'avec du soin et du repos, il sera sur pieds pour les foins."

—"C'est ben à souhaiter".

—"Remarque bien mes paroles, continua le bon docteur en souriant, dans quatre ou cinq cents ans d'ici, quand nous serons confortablement installés dans le Paradis, toutes ces petites misères-là vont nous paraître bien insignifiantes."

—"Vous êtes ben sûr de çà, vous, docteur?"

—"Comme du soleil qui vous éclaire en ce moment."

—"N'empêche pas, persista le bonhomme, que c'est guère drôle dans la vie. Bon, on est quasiment arrivé—Allons, Fanny, ma vieille bête, encore un coup d'collier pour monter l'dernier raidillon."

Quelques minutes plus tard, André introduisait le docteur chez lui, et ce dernier se faisait montrer tout de suite le malade tout en continuant de converser amicalement.

—"C'est rien de grave, déclara-t-il après avoir examiné et palpé l'enflure avec attention. Avec un bon cataplasme et du repos, ce garçon-là va marcher pour les foins."

Il s'empara d'un chaudron qui était sur une étagère en arrière du poêle, le mit sur le feu sans trop faire attention à ce qu'il pouvait contenir; d'ailleurs la cuisine était fort sombre; il y versa de l'eau bouillante et divers ingrédients qu'il tira de sa sacoche et laissa mijoter sur le feu pendant environ une demi-heure. De temps à autre, il mettait le bout du doigt dans le chaudron et goûtait au mélange. Quand il lui parut cuit à point, il se fit donner un essuie-main en toile, y versa le contenu du chaudron et enveloppa le pied du garçon.

—"Il y en a plus que je ne croyais, dit-il, mais ça ne nuira pas. Avec çà l'enflure va disparaitre comme par enchantement. Ne dérangez pas ce pansement avant trois jours, mais s'il ne se produisait pas de changement, vous reviendrez me chercher."

Il s'assit, fuma encore une bonne pipe en causant et se fit ensuite reconduire chez lui au pas de la paisible Fanny.

—"Je me sens le pied tout curieux," dit le malade à sa mère le lendemain matin.

—"T'es pas pire, au moins?" demanda celle-ci un peu inquiète.

—"C'est pas de c'qu'il est pire, mon pied, même on dirait qu'il est désenflé, mais y'sens comme si j'avais les orteils pris dans du mastic; j'sus pas capable de les grouiller".

—"C'est bon signe, çà dit le bonhomme, qui entrait, t'es mieux de rester ben tranquille."

Deux jours après le patient déclara ne plus ressentir de douleurs, mais se plaignait de paralysie complète des orteils.

—"J'sus d'avis qu'on f'rait mieux de ravoir le docteur, opina le bonhomme; il a p't'être fait son onguent trop fort. On sait jamais comme çà peut tourner ces choses-là. On a vu des gens perdre la jambe pour moins q'çà."

Sur ce, il attela Fanny et se mit en route.

—"Eh bien, s'écria le docteur joyeusement en revoyant son patient: çà va mieux? La figure est meilleure."

—"C'est pas de c'qu'il est pire, dit la mère, mais il a les orteils, comme qu'y dirait tout paralysés."

—"Les orteils paralysés"? dit le docteur. Cà ne devrait pas être pourtant. C'est drôle. L'onguent a dû pénétrer dans les chairs et enlever le mal. On va développer çà, voir."

Il enleva prestement les linges et resta surpris en apercevant un bloc jaunâtre, ferme au toucher et tout parsemé de petites boules dures.

—"Cà te fait-y mal, dit-il au garçon en serrant ici et là?

—"Non, j'sens rien", répondit celui-ci."

En pressant un peu plus fort, un morceau du bloc se détacha et lui resta dans la main. La cassure laissait apercevoir un paquet solide de petites boules noires. . .

—"Ah, mon Dieu, s'écria la bonne femme avec désespoir, ma soupe aux pois que je devais faire cuire dans quelques heures. Et dire que c'est l'docteur qui l'avait mise dans son onguent."

Rimouski, septembre 1931.

—oOo—

Nouvelles de partout

MONTREAL.—Le Dr Z.-A. Côté, un adversaire du maire Camillien Houde, a été élu contre deux autres candidats dans l'élection partielle du quartier Saint-Henri, en remplacement de J.-Allan Bray, partisan de M. Houde et ancien président du comité exécutif du conseil de ville.

NEW YORK.—L'ablation de l'appendice chez les enfants comme moyen de prévenir l'appendicite a été suggéré ici, au Congrès du Collège des Chirurgiens des Etats-Unis.

WASHINGTON.—D'ici quatre mois, l'armée américaine sera en possession de la presque totalité de 1,800 avions que le Congrès a décidé être nécessaire pour assurer une défense aérienne satisfaisante.

Pour les femmes

Aux mamans des écoliers

Permettez à votre amie Claudette, bonnes petites mesdames, de vous entretenir pendant quelques instants de ceux que l'on peut, sans se tromper, appeler les "trésors de votre coeur".

Oh! rassurez-vous, l'on ira pas vous dire de les punir à tout propos, Claudette aime trop les enfants pour cela et . . . elle aime surtout les enfants bien élevés.

Je veux aujourd'hui, mes amies, vous entretenir de ceux de vos enfants qui fréquentent la classe.

Plusieurs de ces enfants ne sont réellement pas préparés pour les dix mois d'étude à venir.

"Ils sont faibles, chétifs; il ont peu d'appétit, peu d'entrain.

Ils étaient ainsi au début des vacances, ils sont ainsi à la fin et ils recommencent à fréquenter l'école dans cet état.

Ces symptômes ne vous ont rien dit et vous n'avez, par conséquent, pas agi.

Pourtant, ces enfants auraient dû être de votre part l'objet d'une attention toute spéciale.

Des maladies graves les guettent, ils seront bientôt leur proie en attendant qu'un jour trop proche, hélas! vous alliez conduire au cimetière un petit corps inerte dans un cercueil tout blanc.

Ces enfants faibles, maigrelets et pâles ont besoin d'être tonifiés, leur organisme a besoin de stimulants.

L'air pur et le repos leur sont nécessaires. Vous devez les faire se coucher tôt avec fenêtre ouverte dans la chambre, leur donner une nourriture substantielle et leur faire boire beaucoup de lait.

Un oeuf battu dans une tasse de lait crémeux constitue un bon tonique pour l'enfant.

L'huile de fois de morue prise trois fois par jour, à la dose de deux cuillérées à thé est l'un des meilleurs toniques que l'on puisse conseiller. Cette huile, très riche en vitamines, est le remède par excellence pour les écoliers débiles et que l'étude fatigue.

Vous n'êtes pas mères pour rien, mes amies. Votre intuition maternelle doit vous mettre en garde contre les ennemis qui s'acharnent à la perte de vos enfants.

Il vous faut combattre sans merci ces ennemis et, pour les combattre, il vous faut les connaître.

Dès que vous vous apercevez que l'un de vos enfants est pâle, sans appétit, qu'il ne prend aucun plaisir au jeu, dites-vous que son état est anormal et conduisez-le chez le médecin, puisque vous n'avez pas les connaissances requises pour parer à cet état de chose.

La santé des enfants est ce qu'il y a de moins négligeable et cependant, dans beaucoup de familles on n'en a cure.

Mais il arrive aussi que, lorsque l'on ouvre les yeux il est trop tard et alors on ne sait que se répandre en pleurs et en jérémiades. Mais les pleurs et les lamentations ne valent rien. Agir à temps, voilà ce qui compte.

Je n'approuve pas les mères trop douillettes qui font de leurs enfants de petits êtres précieux et fragiles qui craignent toujours ou d'avoir froid ou d'avoir trop chaud, mais je désapprouve les mères négligentes et insouciantes de la santé de leurs enfants.

En cela, comme en tout, il faut s'en tenir à une juste mesure.

Ainsi, les écoliers doivent être convenablement vêtus, selon les saisons.

Il ne faut pas écouter leurs caprices et leur entêtement au risque de les faire grelotter sous les brises glacées de l'automne ou les froids mordants de l'hiver.

La mère doit toujours faire preuve de fermeté quand il s'agit des vêtements à faire revêtir aux écoliers.

C'est elle et non eux qui a le jugement nécessaire pour décider des vêtements à porter.

Les écoliers doivent surtout être bien chaussés.

Le froid, ainsi que l'humidité aux pieds, sont plus que tout nuisibles. Il faud donc prévenir l'un et l'autre.

Le tout prévu du côté de la santé et du bien-être des écoliers, occupons-nous un peu de leur conduite.

Je disais au début que je ne vous conseillerais pas de punir à tout instant vos écoliers, mais il me faut pourtant vous dire de ne pas employer la mollesse avec eux.

La mollesse des mamans vis-à-vis les écoliers, c'est la perte de l'enfant et le cauchemar de l'institutrice.

Soyez fermes, mes amies; ne donnez jamais raison à votre enfant contre l'institutrice, même si vous savez que celle-ci a tort. En jetant sur elle le blâme, vous sapez, dans sa base même, son autorité.

Si la maitresse d'école est dans l'erreur, entendez-vous avec elle à l'insu de l'enfant, mais jamais en sa présence.

Secondez l'institutrice dans ce qu'elle commande et ordonne; faites-la estimer de vos enfants et voyez à ce que ceux-ci remplissent bien leurs devoirs.

Ainsi l'on sera content de tous côtés et les querelles et cancans scolaires seront bannis.

On peut toujours s'entendre et s'organiser une vie agréable lorsqu'on le veut.

Mais, voilà, il faut le vouloir et trop de personnes, de nos jours, ne le veulent pas. Il ne faut pas que vous soyez de celles-là, chères lectrices, mais que vous fassiez, au contraire, preuve de sociabilité en tout et partout.

CLAUDETTE.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

A propos d'organisation de charité

M. le Directeur,

Il y a quelques semaines passées, nous attirions l'attention des organisateurs de secours de charité sur le manque d'organisation qui semble exister dans ces mêmes organisations. Nous citions l'exemple de Dames charitables, philantropes de Toronto qui ont organisé un système bien simple, peu coûteux, de survenir aux indigences des nécessiteux des villes.

Il s'agissait de recueillir le surplus des récoltes de tomates, blé-d'inde, patates et autres légumes qui est exposé à se perdre sur le champ, faute de quelqu'un d'assez vigilant, d'assez charitable, ayant assez d'esprit d'organisation pour mettre en conserve ou en lieu sûr tous ces produits destinés à périr ou à pourrir inutilement en pure perte.

Nous attirions l'attention sur le fait que si des demandes étaient faites par ces organisations aux campagnies de chemin de fer, C. P. et C. N., (ce dernier en particulier, parce que chemin de fer d'Etat), ces Compagnies seraient dans l'impossibilité de refuser tel service qui ne les obèrerait pas du tout et rendrait un service immense aux pauvres sans-travail et sans pain, sans nourriture.

Or voici que la nouvelle que les chemins de fer feront leur part de secours nous arrive par le courrier du 12 courant, de Winnipeg. En voici le texte pour l'information du lecteur et pour les remarques qui suivront:

"Dans le but d'assister votre province en matière de secours aux chômeurs, les deux chemins de fer transporteront gratuitement toutes les denrées destinées à vos organisations provinciales de secours et à toutes autres organisations que vous pourrez désigner à cette fin. Nous apprécierons grandement de nous faire connaitre les endroits où ces denrées devront être transportées et les noms de ceux qui auront charge de les recevoir.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans certaines parties du Canada, il existe un nombre considérable de produits qui seront perdus pour la consommation, faute de transport.

"Nous croyons que si "un effort organisé était fait pour mettre ces produits à la disposition des organisations de secours, ils pourraient rendre un service inappréciable. Nous vous demandons donc d'accepter cette proposition au nom des deux compagnies de chemin de fer, comme une modeste contribution aux secours des chômeurs de votre province."

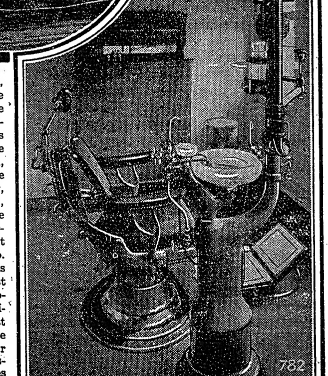
C'est bien ce que nous avions prévu et osé écrire il y a deux semaines passées . . . nos organisations de charité, de secours, manquent d'organisation. Aucune n'a osé faire demande aux chemins de fer, si ce n'est quelques critiques constructives qui auraient pu ouvrir les yeux des directeurs de ces compagnies qui se seraient empressées de faire l'offre gratuite avant même que les organisations ne songent à les demander. Et ce n'est pas sans raison que l'on fait savoir à ces mêmes organisations que "si un effort était organisé pour mettre ces produits à la disposition des organisations de secours, ils pourraient rendre un service inappréciable. Très bien, mais le feront-elles? le voudront-elles seulement?

L'avenir nous le dira.

J.-A. NORMANDEAU, ptre.

Service dentaire dans l'Ontario-nord





Construit aux usines Angus du Pacifique Canadien, à Montréal, et équipé aux frais du Chapitre Rosedale de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, ce wagon dentaire a été présenté au ministère de l'Hygiène de l'Ontario, qui le mettra en service dans les régions du nord de cette province. La remise de ce wagon aux représentants du gouvernement ontarien, par le Pacifique Canadien, eut lieu récemment en gare de Toronto-Nord, en présence de l'Hon. G. S. Henry, premier ministre d'Ontario, de l'Hon. Dr. J. M. Robb, ministre de l'Hygiène, du Dr. W. J. Bell, sous-ministre de l'Hygiène, du Dr. F. J. Conboy, directeur des services dentaires du ministère de l'Hygiène d'Ontario et des déléguées des 65 chapitres de l'I.O.D.E. à Toronto.

Ce wagon, dont la mise en service constitue une très intéressante innovation en matière d'hygiène, est outillé comme un véritable bureau de dentiste moderne, avec salle d'opération, salle d'attente, électricité, eau courante, chaise et tous les accessoires. Il est en charge d'un dentiste expert, qui est assisté d'une garde-malade. Le wagon aura droit de circuler sur toutes les lignes du nord de l'Ontario et pourra dispenser ses services aux enfants et adultes des petites localités situées dans les districts septentrionaux de cette province.

LE BILINGUISME

Ce qu'en pense un haut fonctionnaire du Bureau international du Travail.—Les leçons de l'expérience. —Difficultés de l'enseignement bilingue.—Où nous en sommes.

M. Mack Eastman, directeur des recherches au Bureau international du Travail, à Genève, a présenté mercredi, au cours d'une causerie devant les membres de la branche locale de la Société des Nations, quelques considérations sur le bilinguisme.

Le bilinguisme, a-t-il dit, est un problème qui, par la force des choses, intéresse les Canadiens. C'est pourquoi, sans doute, il s'est permis d'exprimer ce qu'il en pensait devant un auditoire de la capitale d'un pays bilingue. En résumé, voici quelles sont ses opinions sur cette question d'actualité: le bilinguisme présente un danger d'ordre psychologique et pédagogique pour l'enfant; il est une cause de retard dans la grande tâche de sa formation intellectuelle; on devrait enseigner d'abord à l'enfant sa langue maternelle; il serait sage que celui-ci n'aborde l'étude d'autres langues que lorsque son intelligence est formée et qu'il est en mesure de penser par lui-même; un unilingue n'est peut-être pas aussi efficace qu'un bilingue, mais il atteint un niveau intellectuel plus élevé; enfin la diversité des langues et des nationalités constitue un obstacle à l'efficacité technique des divers bureaux de la Société des Nations.

Plusieurs de ces remarques peuvent nous paraitre réactionnaires dans notre milieu où la connaissance des deux langues officielles du pays est non seulement un luxe mais une nécessité, où l'on s'efforce de rendre des enfants de douze ou treize ans aussi forts en anglais qu'en français. L'on sait, en effet, qu'aux examens d'entrée qui couronnent la fin du cours primaire de nos écoles bilingues, les deux langues sont mises pratiquement sur le même pied, et que, de fait, on s'attend à ce que nos enfants sachent presque autant d'anglais que les élèves des écoles publiques qui, eux, n'apprennent pas le français.

Pour en arriver à ce résultat que l'on ne croit pas impossible à atteindre, pourvu que les enfants soient confiés à des maîtres compétents, on juge nécessaire d'imposer l'enseignement de l'anglais aux enfants, dès leur entrée à l'école, c'est-à-dire vers l'âge de cinq ou six ans. L'étude parallèle des deux langues se continue ainsi pendant toute la durée du cours primaire. Ce système est encore dans son stage d'expérience et ceux qui sont chargés de l'appliquer demandent encore quelque temps avant de porter sur son efficacité et ses résultats un jugement définitif.

Ce système qui demande assurément une méthode très exacte a été mis en vigueur parce que, selon toute probabilité, il aurait été difficile, dans les circonstances, de faire accepter du département de l'Instruction publique de Toronto, un programme d'études qui aurait apporté plus d'importance à la langue maternelle. Il serait naïf de prétendre autre chose: à Toronto, les autorités veulent d'abord que les petits Canadiens français apprennent et sachent l'anglais. La préservation de la langue maternelle les intéresse plus ou moins, et si le français a droit de cité dans nos écoles, c'est qu'elles ont compris qu'au simple point de vue pédagogique, l'enseignement de l'anglais devait être basé sur la connaissance préalable de la langue maternelle. A défaut de mieux, les pères de famille ont consenti à faire un essai loyal de ce système, quittes à réserver leur jugement et, si le bien de leurs enfants l'exige, à évoluer vers un système pédagogique plus sûr.

S'il est prouvé plus tard, par l'expérience, que l'étude parallèle des deux langues, commencée dès la première année du cours primaire, nuit à la connaissance de l'une et l'autre langue, que la langue maternelle souffre d'un contact prématuré avec la langue seconde, il sera toujours possible avec de l'entente, de l'union et de l'organisation d'adopter les principes pédagogiques que M. Eastman favorise et, avec lui, beaucoup de pédagogues, à savoir: n'aborder l'étude d'une deuxième langue que lorsque l'enfant a acquis une solide connaissance de sa langue maternelle, et qu'il est devenu en mesure de comparer les syntaxes, les constructions, les génies des langues; donner plus de temps, au début, à l'étude de la langue maternelle, afin d'apprendre plus vite la langue seconde et d'éviter par là le mélange des vocabulaires et des concepts; éviter aussi le danger de n'acquérir jamais qu'une maîtrise superficielle de l'une et de l'autre langue.

Le problème qu'il faudra résoudre un jour est celui-ci: un enfant apprend-il plus vite une lange étrangère à la fin du cours primaire qu'au début? imposer à un jeune enfant l'étude de deux langues, n'est-ce pas présumer de ses forces? et cet effort ne tend-il pas naturellement à affaiblir la connaissance de la langue maternelle au profit de la langue seconde?

Charles GAUTIER.
(Le Droit.)

—oOo—

MONTREAL.—Une coopération plus étroite entre le Pacifique Canadien et le Canadien National a été établie par la décision de ce dernier de solliciter des passagers et du fret pour les vaisseaux mis en service sur l'Atlantique par le Pacifique Canadien.

REGINA, Sask.—Pour la première fois dans l'histoire de la ville, un candidat communiste briguera les suffrages à la mairie de Régina. Herbert Cout se présente avec l'appui officiel du parti communiste. Le maire actuel, James Balfour, C.R., a fait connaitre son intention de se présenter de nouveau.

Les élections municipales auront lieu le 23 novembre.

OTTAWA.—Au sujet des dépêches de l'Ouest disant que les provinces avaient été invitées à y aller moins largement dans les mesures de secours, l'hon. Gideon Robertson, ministre du Travail, a déclaré: "Nous nous sommes aperçus qu'on assumait de nouvelles entreprises sans les avoir fait au préalable autoriser par le pouvoir fédéral. Il fallait que cela prenne fin. Nous avons en conséquence notifié aux provinces qu'elles pourraient continuer les travaux déjà commencés, mais que toute entreprise nouvelle devrait être autorisée par le Dominion. Nous verrons à ce que cette décision soit respectée.

BAR LE DUC, France.—Raymond Poincaré, président de la France durant la période de la guerre, a remis sur la recommandation de ses médecins sa démission comme chef de l'Association du Barreau de Paris.

Ils sont à l'honneur . . .

(Suite de la première page)

Grade II—ex-aequo, Mlle Yvonne Ulliac, Couvent de la Mission, Lac la Biche, don de M. Olivar Asselin, directeur du "Canada", Montréal.

Grade I—ex-aequo, Mlle Hermine Brosseau, couvent Saint-Martin, Végreville, don du cercle de l'A.C.F.A., à Lamoureux.

Grade I—ex-aequo, Mlle Simone Champagne, école Thibeault, Morinville, don du cercle de l'A.C.F.A., à Falher.

Grade I—ex-aequo, M. François Dussault, école Saint-Anne, Falher, don du cercle de l'A.C.F.A., à Chauvin.

Grade I—ex-aequo, Mlle Berthile Fournier, école Saint-Michel, Pincher Creek, don du cercle de l'A.C.F.A., à Spirit River.

Grade I—ex-aequo, M. Georges Jetté, école Saint-Michel, Pincher Creek, don du cercle de l'A.C.F.A., à McLennan.

Grade I—ex-aequo, M. Antoine Lamoureux, couvent Saint-Martin, Végreville, don du cercle de l'A.C.F.A., à Athabasca.

Grade I—ex-aequo, Mlle Henriette Martel, école Sainte-Anne, Falher, don du cercle de l'A.C.F.A., à Morinville.

Grade I—ex-aequo, Mlle Noëlla Morin, école Ste-Anne, Falher, don du cercle de l'A.C.F.A. à Picardville.

Grade I—ex-aequo, Mlle Helen Pifer, école Saint-Michel, Pincher Creek, don du cercle de l'A.C.F.A. à Donnelly.

Grade I—ex-aequo, M. Louis-G. Saulou, école Saint-Laurent, Brosseau, don du cercle de l'A.C.F.A. à Calgary.

Grade I—ex-aequo, Mlle Laurette Therrien, école Sainte-Anne, Falher, don du cercle de l'A.C.F.A. à Rivière qui Barre.

Grade I—ex-aequo, Mlle Jeanne Ulliac, couvent de la Mission, Lac la Biche, don du cercle St-Edmond de l'A.C.F.A., à Edmonton.

Grade I—ex-aequo, Mlle Rollande Verstraete école Sainte-Anne, Falher, don du cercle de l'A.C.F.A., à Saint-Edouard.

LEGAL

Mardi dernier, 20 courant, eut lieu le mariage de Edouard Lutz, fils unique de M. et Mme John Lutz avec Jeanne Laforce, fille de M. et Mme Napoléon Laforce. Les témoins furent MM. Lutz et Laforce, pères des mariés. Mlle Laforce, étant enfant de Marie, la cérémonie habituelle se déroula avec grande solennité. Accompagnée de la présidente, Mlle Blanche Montpetit, et de la vice-présidente, Mlle Delia Larose, Mlle Laforce, se rendit à l'autel de la Sainte Vierge, pour y lire son acte de consécration à la Vierge Marie. Elle fut ensuite unie dans les liens du mariage par M. le curé, chapelain de la Congrégation. La messe fut chantée par le défunt M. Leduc. Le repas de noce se donna à midi à la résidence des parents de la mariée et le soir à celle des parents du marié.

Cette fête toute familiale fut cependant assombrie par la nouvelle, arrivée la veille du mariage, de la mort du grand'père du marié. M. John Lutz était âgé de 72 ans et est décédé à Hugo, Minnesota. Nous offrons aux familles Lutz et Boisvert l'expression de notre profonde sympathie. —Corr.

—oOo—

LAMOUREUX

Grâce à la belle température des deux semaines dernières les battages touchent à leur fin. Le rendement est très satisfaisant et dans certains cas il est vraiment extraordinaire. M. Pierre Bérubé de Beaumont a récolte en blé sur sa terre à Lamoureux plus du double qu'il attendait et cela sur un terrain simplement travaillé au disque. Tous nos gens paraissent satisfaits et si les prix pouvaient monter un peu la gêne actuelle disparaîtrait bien vite pour faire place à la confiance et à l'aisance.

Pendant la semaine dernière des ouvriers étaient occupés à réparer le pont des voitures entre le Fort Saskatchewan et Lamoureux. Ce n'était pas sans besoin!

En visite au presbytère, M. l'abbé Connoir, de Fort Kent, et M. l'abbé Chartrand, de Saint-Edouard.

Naissances: Valérie Dorine, enfant de M. et Mme Gordon Lachapelle. Parrain et marraine, M. et Mme L. McDonough.

Joseph Antonio Clément, enfant de M. et Mme Séraphin Lamoureux. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Lamoureux. —Corr.

—oOo—

MORINVILLE

Nous avons appris que M. Loranger, autrefois vicaire à Morinville, vient d'être appelé à diriger la paroisse de Plamondon. C'est là une promotion qui fait honneur à celui qui l'a méritée et qui sera tout à l'avantage des paroissiens dont il aura la charge.

Notre paroisse a prié dimanche dernier pour le repos de M. l'abbé Leduc, vicaire de Legal, qui a été trouvé mort dans son lit samedi dernier. M. Leduc était un visiteur régulier de Morinville où tout le monde le vénérait comme un saint prêtre. Il y a à peine une dizaine de jours il s'arrêtait auprès du curé de l'endroit pour lui demander de signer son testament dont il venait de faire une dernière édition. Etait-ce pressentiment d'une fin prochaine ou simple coïncidence? La chose ne peut manquer de paraitre étrange dans les circonstances. Un bon nombre des nôtres se sont rendus à Legal pour le service funèbre qui a été chanté par Mgr Pilon.

Nos cultivateurs se hâtent de terminer les battages retardés plus d'une fois par le mauvais temps. Si cette semaine nous donnait une température favorable, tout devrait être fini pour dimanche prochain à très peu d'exceptions près. Nos cultivateurs travaillent avec plus d'encouragement en constatant chaque jour que les prix montent quelque peu. Alors l'on pourra rencontrer non seulement les dépenses mais aussi payer quelque peu les obligations qui demeurent en souffrance. —Corr.

Cercle Bellarmin de l'A.C.J.C.

Il y a quelques mois, la "Survivance" consacrait un article éditorial pour apprendre à ses lecteurs albertains et à ceux des autres provinces qu'un cercle de l'A.C.J.C. (Association Catholique de la Jeunesse Canadienne) avait été fondé en notre ville.

Il n'est pas mort.

Au contraire, il est plein de vie, et d'une vie active. Il groupe déjà plusieurs jeunes gens de notre ville.

A toutes les trois semaines, ses membres se réunissent au Collège des Jésuites pour y passer deux heures à discuter des questions qui, par leur importance et leur intérêt s'imposent à leur attention.

A leur dernière réunion, les acéjistes du cercle Bellarmin ont tenu des élections qui ont donné le résultat suivant: Président, M. Lucien Ménard; vice-président, M. Paul-Emile Poirier; secrétaire-trésorier, M. Maurice Lavallée; conseillers: M. Camille Brissette et M. Roland Patenaude.

Acéjiste.

En Saskatchewan

Création d'une nouvelle organisation politique. — Son programme

REGINA,—La province de la Saskatchewan vient de voir surgir chez elle une nouvelle organisation politique qui sera connue sous le nom de parti travailliste indépendant. M. l'échevin M. J. Coldwell, de Régina, en a été choisi comme le président.

A l'occasion d'un congrès qui sera tenu au mois de juillet prochain, on tentera de créer des organisations semblables dans toutes les autres provinces du Canada.

Le programme adopté par cette nouvelle organisation politique est le suivant:

1. La nationalisation des banques, du crédit et du système financier du pays de concert avec la propriété publique, le développement, l'opération et le contrôle de toutes les utilités et des ressources naturelles.

2. L'établissement d'un système d'économie nationale pour la production, la distribution et l'échange de toutes les commodités essentielles.

3. L'établissement d'un projet relatif à l'hygiène nationale qui conduirait à la socialisation de toutes les unités sanitaires.

4. La reconnaissance des responsabilités du gouvernement fédéral concernant les mesures à prendre pour donner de l'ouvrage à tout le monde ou advenant le cas contraire subvenir aux besoins des sans travail.

5. Une meilleure législation sociale.

6. L'élection des députés par le vote populaire.

7. L'acte de l'ajustement des dettes devrait être amendé de façon à protéger tous les citoyens.

Le même programme comporte aussi des mesures qui ont trait à la protection de l'ouvrier, du fermier et qui leur permettraient de vivre convenablement. Il prône aussi un salaire égal pour un travail égal sans distinction de sexes.

Dans le domaine de l'éducation il demande l'enseignement des principes de la coopération, l'enseignement de l'origine de la monnaie et de sa fonction comme moyen d'échange. Il s'oppose à toute glorification de la guerre.

Un comité fédéral du chômage

OTTAWA.—Le cabinet fédéral a nommé un sous-comité chargé d'approuver les travaux proposés par les autorités municipales ou provinciales dans le but de remédier au chômage: c'est ce qu'annonçait M. le sénateur G. D. Robertson, ministre du travail, dans une récente déclaration. Le sous-comité se réunirait fréquemment et ferait connaitre de temps à autre au public par l'intermédiaire de la presse quels sont les travaux définitivement autorisés par le gouvernement fédéral.

—oOo—

Qu'est-ce que l'Italie?

ROME.—En réponse à la question posée "Qu'est-ce que l'Italie?" dans un concours mondial ouvert à tous les membres de la Ballila, une organisation de jeunes fascistes, Jehn Esposito, de Providence, R.I., a dit: "C'est le pays où est né Mussolini".

Il a gagné le premier prix qui consistait en une motocyclette.

—oOo—

L'union

C'est l'union qui fait la force et c'est la discipline qui fait l'union. Surtout avant tout, à tout prix, soyez unis, parce que c'est la condition de la force et du succès.—S. S. PIE XI.